

PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

953 nouveaux cas et 16 décès en 24 heures

Neuf cent cinquante-trois (953) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 596 guérisons et 16 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, Dr Djamel Fourar.

Les services de la présidence affirment qu'il est sur la voie de la guérison :

«Le Président Tebboune regagnera bientôt le pays»

Page 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

In medio stat virtus

30 GUICHETS DE FINANCE ISLAMIQUE SERONT OUVERTS

Le gouvernement «drague» l'argent de l'informel



Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a déclaré hier lors de l'inauguration d'une agence de finance islamique relevant de la CNEP-Banque que l'objectif de l'ouverture d'agences bancaires spécialisées dans la commercialisation des produits conformes à la Charia est d'attirer l'argent du marché parallèle et celui thésaurisé par les ménages. Page 6

HOMMAGE À DA AMAR Respect Monsieur Zahi !

Comment reparler de cheikh Zahi sans mesurer le risque de ne pas être à hauteur d'homme et d'artiste accompli ? Tentative périlleuse s'il en est... P. 13



Décès de Monseigneur Henri Teissier, ancien archevêque d'Alger

Monseigneur Henri Teissier, ancien archevêque d'Alger, est décédé hier à Lyon (France) à l'âge de 91 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. P. 16



BELMIHOUB À LA RADIO NATIONALE 500.000 emplois perdus à cause de la pandémie

Page 3



CHANEGRIHA LORS DE SA VISITE À LA BASE CENTRALE LOGISTIQUE DE BÉNI-MERAD :

«Construire une armée puissante et moderne»

Le Haut Commandement de l'ANP «a pour objectif majeur de construire une armée puissante et moderne qui maîtrise les technologies modernes et qui est en mesure de faire face à tous les défis».

Le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué hier une visite de travail et d'inspection à la Base centrale logistique Chahid Mohammed Saoudi, dit «Si Mustapha», à Béni-Merad, en 1^{re} Région militaire, dans le cadre du suivi du degré d'exécution du plan de rénovation et de modernisation des matériels et des moyens développés au niveau de cette grande base, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). A cette occasion, le chef d'état-major a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle «il a souligné la détermination du Haut Commandement de l'ANP à faire de cet établissement industriel pionnier une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse à même de promouvoir les capacités tactico-opérationnelles des unités du Corps de bataille terrestre», est-il souligné dans le communiqué. «A l'occasion de la visite de travail et d'inspection que j'effectue à la Base centrale logistique, en 1^{re} Région militaire, il me plaît de me retrouver parmi vous, cadres et personnels militaires et civils, et de vous assurer de la détermination du Haut Commandement de l'ANP à faire de cet établissement industriel pionnier, considéré comme un pôle industriel stratégique par excellence, au même titre que les autres établissements industriels», a affirmé le général de corps d'Armée. Il s'agit d'«une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse à même de promouvoir les capacités tactico-opérationnelles des unités du Corps de bataille terrestre et ce, en avançant à pas fermes et étudiés vers la concrétisation des objectifs tracés dans ce domaine, notamment en matière de rénovation et de modernisation des matériels militaires et de pro-



motion du processus de soutien technique et logistique au niveau escompté», a-t-il fait savoir. «A ce titre, a-t-il ajouté, je tiens à vous saluer, Mesdames et Messieurs, pour votre abnégation au travail, pour vos efforts soutenus ayant permis d'atteindre ce niveau élevé et pour la réalisation de ces importants exploits en termes de rénovation et de

développement, qui correspondent parfaitement aux aspirations du Haut Commandement, qui a pour objectif majeur de construire une armée puissante et moderne qui maîtrise les technologies modernes et qui est en mesure de faire face à tous les défis". Le général de corps d'Armée a souligné que, «mu par sa conviction que le défi

dans le monde d'aujourd'hui est celui de la connaissance et de la maîtrise de la technologie et que ces deux éléments étaient importants pour la souveraineté des nations, le Haut Commandement a décidé de s'engager dans le développement de l'industrie militaire en vue de satisfaire les besoins de l'ANP en produits logistiques et de soutien locaux et de contribuer, par la même, à la relance de l'industrie nationale», est-il ajouté dans le communiqué du MDN. «En vue de la concrétisation de cette approche nationale perspicace et convaincus que nous sommes que le défi dans le monde d'aujourd'hui est celui de la connaissance et de la maîtrise de la technologie, en ce sens que ces deux éléments sont importants pour la souveraineté des nations et constituent une condition essentielle pour la préservation de leur sécurité et de leur stabilité, nous nous sommes engagés dans le développement de l'industrie militaire en vue de satisfaire les besoins de l'ANP en produits logistiques et de soutien locaux et de contribuer, par la même, à relancer l'industrie nationale et favoriser son intégration stratégique à travers des projets ambitieux et prometteurs», a souligné le chef de l'état-major de l'ANP. «Nous avons adopté ce choix judicieux en nous basant sur une vision industrielle qui permet d'économiser les ressources financières et qui contribue au développement socio-économique du pays. Il s'agit d'une stratégie de défense qui vise à contribuer au développement du tissu industriel de notre pays, à soutenir l'effort national en termes de diversification économique, à créer des postes d'emploi, à réaliser un produit industriel national compétitif, en sus de réduire, ne serait-ce que partiellement et progressivement, notre dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur», a-t-il relevé.

Synthèse R. N.

ESTIMANT SA DÉTENTION «ILLÉGALE»

Rachid Nekkaz écrit à Zeghmati

En prison depuis une année, Rachid Nekkaz conteste son incarcération et appelle le ministre de la Justice, garde des Sceaux, à accéder à sa demande de libération immédiate. L'homme politique et détenu d'opinion estime sa détention «illégal». C'est à Belkacem Zeghmati que Nekkaz s'en remet désormais après que la demande de sa liberté provisoire ait été refusée dernièrement. Dans une lettre adressée au garde des Sceaux à partir de sa cellule à la prison de Koléa, il dénonce le fait d'être «arbitrairement et injustement détenu depuis 8 mois». Et pour cause, explique Rachid Nekkaz dans sa «requête» publiée hier sur sa page Facebook, «conformément à l'article 128 du code de procédure pénale, ma détention est illégale». «En août 2013, en qualité de procureur général de la cour d'Alger, vous avez eu le courage de lancer des mandats d'arrêt internationaux contre l'ancien ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil, sa femme et

ses deux enfants, accusés dans l'affaire de corruption dite Sonatrach 2», dira-t-il d'emblée à l'adresse de Belkacem Zeghmati. Et de lui rappeler aussi qu'en septembre 2015, «après l'annulation pour vice de forme du mandat d'arrêt lancé contre Chakib Khelil suite à son retour en grâce auprès du Président Abdelaziz Bouteflika, vous avez été injustement sanctionné, limogé et démis de vos fonctions de procureur général de la cour d'Alger».

Aujourd'hui, déplore Nekkaz, «c'est à mon tour en novembre 2020 d'être victime d'une injustice flagrante». Rachid Nekkaz indique, à cet effet, que lors de sa demande de mise en liberté, «un juge de la chambre d'accusation de la cour d'Alger a violé la loi, notamment l'article 128 du code de procédure pénale qui interdit de prolonger un mandat de dépôt de façon rétroactive avec 24 heures de retard». «Le renouvellement de ma détention provisoire devait avoir lieu

dans un délai de quatre mois à partir de la date de mon incarcération, soit le 4 décembre 2019», fera-t-il remarquer. Or, ce même mandat de dépôt de renouvellement «a été signé le 05 avril 2020 alors qu'il aurait dû être signé le 04 avril 2020». C'est ainsi qu'il conclura sur l'illégalité de sa détention conformément à l'article 128 du même texte.

Reconnaissant au garde des Sceaux certaines vertus, notamment «le respect strict des procédures judiciaires» et ses «compétences avérées», Rachid Nekkaz appelle Belkacem Zeghmati à veiller au bon fonctionnement de l'appareil judiciaire. «En votre qualité de ministre de la Justice, vous avez la charge de l'action et de la gestion des juridictions ainsi que du bon fonctionnement de la justice dans notre pays», lui rappelle-t-il. Avant de lui demander «de faire annuler la décision illégale et infondée du juge de la chambre d'accusation datant du 11 novembre 2020». Pire que cela, il appelle à

«la suspension ou la révocation» de ce dernier pour «faute et non-respect de la loi». Tout en souhaitant que sa remise en liberté soit «ordonnée immédiatement» par le département de la Justice, et ce, «pour vice de procédure», Nekkaz assure ne pas demander une quelconque faveur ni grâce, mais «simplement et uniquement l'application de la loi en vertu de l'article 128 du code de procédure pénale». Pour rappel, le responsable du parti non agréé, le Mouvement pour la jeunesse et le changement (MJC), a été arrêté à quelques jours seulement de la présidentielle du 12 décembre 2019 à la suite d'une vidéo où il parlait du gaz de schiste, des marches et des élections. Il est accusé d'«incitation à attroupement non armé» et «publications pouvant porter atteinte à l'unité nationale». Pour sa défense, ces poursuites «sont purement politiques et non judiciaires».

A. M.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz
Tel : 021 65 51 98

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

BELMIHOUB À LA RADIO NATIONALE

500.000 emplois perdus à cause de la pandémie

La pandémie de Covid-19 n'affecte pas seulement la santé des individus. Elle a bouleversé les modes de vie, mis à l'arrêt la machine économique mondiale et augmenté la pauvreté.

Parmi les secteurs les plus touchés, celui des services de base, restaurants et cafétérias, qui emploie beaucoup de monde. «La chute des activités dans ce secteur avoisine les 88 %, selon des données officielles de l'Office national des statistiques», a déclaré le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, ajoutant que le deuxième secteur mis en difficulté est le BTPH avec une baisse d'activité de 20 à 25%.

La pandémie de Covid-19 n'affecte pas seulement la santé des individus. Elle a bouleversé les modes de vie, mis à l'arrêt la machine économique mondiale et augmenté la pauvreté. En Algérie comme ailleurs, le gouvernement tâtonne et trouve des difficultés à arbitrer entre la santé du citoyen et la sauvegarde de son emploi. Le confinement total qui a été observé les premiers mois de la pandémie et même ceux partiels qui sont appliqués jusqu'à aujourd'hui n'ont pas été sans conséquences sur les entreprises et leurs salariés. Le ministre délégué Mohamed Cherif Belmihoub a estimé hier que le nombre d'emplois perdus en Algérie à cause de la pandémie «à 500.000 au minimum». Dans une déclaration à la Chaîne 3, le ministre délégué reconnaît qu'aucune étude n'a été faite pour le moment permettant une évaluation juste et précise mais le chiffre approximatif qu'il a avancé est déjà en soi terrassant ! Un demi-million d'employés se retrouvent sans revenus et peut-être autant de familles sans ressources ! C'est dire l'accroissement à grande vitesse de la pauvreté



en Algérie, surtout que la situation était déjà critique en raison de la crise économique que vit le pays depuis la chute drastique du prix de l'or noir. Belmihoub a précisé que parmi les secteurs les plus touchés, celui des services de base, restaurants et cafétérias, qui emploie beaucoup de monde. «La chute des activités dans ce secteur avoisine les 88 %, selon des données officielles de l'Office national des statistiques», a-t-il indiqué, ajoutant que le deuxième secteur mis en difficulté est le BTPH avec une baisse d'activité de 20 à

25%. Le gouvernement a lancé une enquête qui devrait aboutir à l'identification de l'impact de la crise sanitaire sur les ménages et les entreprises dont les résultats devraient être dévoilés en janvier 2021, a-t-il fait savoir. L'amplification du chômage ou encore la récession sont attendus dans le monde entier. 1,25 milliard de travailleurs courent un risque de licenciement ou de réduction de salaires en raison du coronavirus, a estimé l'Organisation internationale du travail (OIT). Cela était donc prévisible surtout que,

selon l'ONS, 63 % de la population active travaille dans le secteur privé. Du total des 11,04 millions de travailleurs que compte la masse salariale algérienne, 6,95 millions sont employés chez des privés. Et ces derniers, dans tous les secteurs, ont déjà d'énormes difficultés et risquent de ne pas se relever de sitôt en raison des pertes engendrées par la pandémie. Certains d'entre eux ont carrément mis la clé sous le paillason, d'autres ont recouru à des licenciements pour alléger les dépenses. En fait, tout le secteur économique, déjà fragile, a subi des ondes de choc violentes. A cela, il faut ajouter la quote-part de l'informel qui est beaucoup plus importante que l'économie visible et légale. Des «zones d'ombre» de l'économie nationale qui ont été les plus touchées par la crise sanitaire. Au cours du confinement et en raison des autres mesures prises pour endiguer le coronavirus comme la fermeture des marchés clandestins, auparavant tolérés, des centaines de milliers de pères de famille se sont retrouvés sans aucune ressource. C'est tout aussi le cas pour d'autres travailleurs précaires. Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété face à la pandémie, les marchands de rue ont disparu, les petits commerces ont baissé rideau... Employés au noir ou dans le secteur informel, de nombreux artisans, journaliers, vendeurs ambulants, coursiers, gardiens, femmes de ménage, serveurs dans des cafés ou gargote n'ont plus de revenus pour survivre. Les lendemains s'annoncent difficiles...

Amine Ghouta

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Belhimer dénonce des «un flot ininterrompu d'agressions verbales»

Dans une longue déclaration reprise par l'APS lundi dernier, Ammar Belhimer, en sa qualité de porte-parole du gouvernement, a critiqué avec virulence la résolution du Parlement européen du 19 novembre dernier. Laquelle résolution, la deuxième après celle de novembre 2019, évoque des atteintes aux droits de l'Homme et aux libertés individuelles. Belhimer cite la France et l'accuse directement d'être l'instigatrice des accusations contenues dans la résolution européenne. «L'Algérie fait l'objet d'un flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parviennent de France», a-t-il déclaré. Et de poursuivre : «Ces agressions empruntent plusieurs canaux : le Parlement européen, les ONG et leurs rares relais médiatiques et politiques locaux et les réseaux sociaux et leurs influenceurs parisiens». A ce propos, il dira : «Les relais internes de ces ONG feignent d'ignorer qu'aucun des pays ayant emprunté la voie du processus constituant issu des laboratoires atlantistes n'est sorti indemne de la partition territoriale et de la guerre civile». Belhimer rappellera une déclaration de l'ancien Président français Nicolas Sarkozy. Ce dernier, s'adressant en septembre 2011 au président du Conseil de la transition de la Libye, a lancé : «Patiencez et vous verrez ce qui va se passer en Algérie dans un an et l'Iran dans trois ans». Ces propos de Sarkozy ont été largement diffusés sur les réseaux sociaux. Autre rappel fait par le porte-parole du gouvernement algérien, une déclaration de l'ancien ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner. Ce dernier avait déclaré : «La génération de l'indépendance algérienne est encore au pouvoir. Après elle, ce sera peut-être plus simple».



Citant à nouveau les ONG, Belhimer affirme que «des ONG qui ont pignon sur rue à Paris, Genève ou Londres, des résidus irréductibles de l'ex-FIS et des partisans du statu quo ante, parfois à partir de leurs retraites dorées (forcées ou choisies), s'attellent à propager les mots d'ordre de désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence pour imposer leur logiciel». Dans ses déclarations, le ministre cite l'accord d'association avec l'UE. Il affirme que c'est en grande partie à cause de ce dernier que les parlementaires ont agi de la sorte. «Il est plus que certain que si l'Algérie n'avait pas manifesté une forte volonté de revoir l'accord

d'association pour mettre fin à un marché de dupes et avait accepté d'aligner le prix de son pétrole sur celui de son gaz naturel, jamais ces pseudo parlementaires n'auraient été poussés à écrire de telles contre-vérités». De même, poursuit Belhimer, «il est également évident que si l'Algérie avait renié une partie de sa souveraineté, acquise grâce à un lourd tribut, en acceptant de devenir la décharge, notamment des voitures diesel européennes, devenues pour l'homme européen et son environnement, car trop polluantes, de telles résolutions n'auraient jamais vu le jour». L'autre fait à l'origine de la réaction des parlementaires européens, considère Belhimer, est le soutien de l'Algérie pour les peuples sahraoui et palestinien. «C'est parce que l'Algérie campe sur ses nobles positions en faveur des causes justes, à l'instar de celles des peuples sahraoui et palestinien, et refuse toute normalisation avec l'Etat sioniste, très en vogue ces derniers temps, qu'elle fait et fera l'objet d'attaques médiatiques et de critiques de la part de mercenaires de tout bord», dit-il. Dans ses déclarations, Belhimer évoque également le Maroc mais aussi Israël : «Le cyber-harcèlement émanant d'usines à trolls étrangères, notamment israéliennes ou marocaines, avec le soutien technologique français, s'acharnent à faire voler en éclats le tissu social et à déstabiliser notre pays». Toutefois, soutient-il, «l'émergence, depuis peu, d'une Toile patriotique active et de haute facture professionnelle a permis de contenir la menace». Il assure que cette Toile patriotique «sera soutenue et développée dans des proportions inégalités».

Meriem Chibane

LES SERVICES DE LA PRÉSIDENTIE AFFIRMENT QU'IL EST SUR LA VOIE DE LA GUÉRISON : «Le Président Tebboune regagnera bientôt le pays»



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est sur la voie de la guérison et regagnera le pays dans les tout prochains jours, a indiqué lundi dernier la présidence de la République dans un communiqué. «Conformément aux recommandations du staff médical, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui poursuit sa convalescence après avoir quitté l'hôpital spécialisé en Allemagne, rassure le peuple algérien qu'il est à présent sur la voie de la guérison et qu'il regagnera le pays dans les tout prochains jours», est-il indiqué dans le communiqué. Dans un précédent communiqué rendu public le 15 décembre, les services de la présidence avaient indiqué que le staff médical accompagnant le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui séjourne dans un hôpital allemand spécialisé, qu'il «a achevé le protocole de soins prescrit et subit actuellement les examens médicaux post-protocole». Le Président Tebboune va donc bientôt rentrer au pays où plusieurs dossiers l'attendent. Il devrait notamment signer au courant de ce mois la loi de finances 2021 mais aussi la nouvelle Constitution.

R. N.

PROCÈS DE KARIM TABBOU

Le verdict rendu le 7 décembre

Le verdict du procès de Karim Tabbou, porte-parole de l'Union démocratique et sociale (UDS, parti non agréé), accusé d'«atteinte au moral de l'armée» et «atteinte à l'unité du territoire national», sera rendu le 7 décembre courant, a annoncé hier le tribunal de Koléa.

La décision de la chambre correctionnelle du tribunal de Koléa est intervenue tôt dans la matinée d'hier pour des faits remontant à 2019. Le procureur de la République près le tribunal de Koléa (Tipasa) a requis, lundi dernier, une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou assortie d'une amende de 100.000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé en mai 2019 «étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte politique sensible traversé par l'Algérie». Il a, aussi, assuré que le procès et le réquisitoire «sont fondés sur des faits dangereux, loin de toute surenchère» et que «l'accusé sera jugé sur ces faits», a-t-il insisté. Pour sa part, l'accusé Karim Tabbou a plaidé son «innocence», affirmant qu'il accepte toutes les accusations à l'exception, a-t-il dit, d'«atteinte à la défense nationale, menace de l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée». «Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne pas toucher à l'institution militaire, (qui est) comme une couronne sur nos têtes», a soutenu Karim Tabbou. Il a ajouté qu'en sa qualité de militant politique, il a «le droit de critiquer la performance de toute institution se présentant dans le domaine politique». La défense de l'accusé a demandé, dans la forme, la nullité des procédures de poursuite judiciaire et du procès d'aujourd'hui eu égard au fait qu'il a été déjà jugé dans cette affaire, outre une requête pour la nullité de la mesure de mise sous contrôle judiciaire. La présidente de la chambre correctionnelle du tribunal de Koléa a déclaré, pour sa part, que le procès fait office de dernière instruction judiciaire avant la prononciation du verdict. Elle a, en outre, rejeté la requête de la défense relative à la nullité des mesures, tout en acceptant la requête relative à la non-constitutionnalité des articles 74 et 79 du code de procédure pénale sur lesquels s'est appuyé le parquet pour poursuivre Karim Tabbou



avant son interrogatoire et la vérification de ses déclarations consignées dans l'acte de renvoi émis par la chambre d'accusation. Une requête sera introduite par le tribunal de Koléa pour présenter cette question juridique (article 74 et 79 du code de procédure pénale) à la Cour suprême afin d'être exposée devant le Conseil constitutionnel pour

examiner leur conformité à la Constitution. Le procès de Karim Tabbou a été reporté sept fois, dont une grande partie sur la demande de la défense, au moment où un report du procès a été également prononcé par le tribunal en raison des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus prises par le ministère de tutelle.

VIEUX BÂTI

Plus de 380.000 bâtisses expertisées

Le centre de contrôle technique de construction (CTC) a expertisé plus de 380.000 bâtisses dans le cadre des opérations de rénovation du vieux bâti lancées par les autorités durant les 20 dernières années, a indiqué, lundi à Alger, son P-DG, Boumediène Oukaci. Les opérations d'expertise ont concerné le vieux bâti des grandes villes, notamment Alger, Annaba, Oran, Constantine et Skikda, a précisé Oukaci lors d'une rencontre interministérielle sur les changements climatiques et l'efficacité énergétique organisée par le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Outre le travail d'expertise, la mission du CTC consiste également à aider les bureaux d'études pour trouver des solutions de rénovation structurelles résistantes aux aléas tels que les séismes. Mais sur le plan écologique, l'intervention du CTC est «malheureusement limitée», a déploré son PDG. Et ce, «malgré les capacités du centre à apporter des solutions écologiques en matière d'isolation thermique». Pour une meilleure intervention sur ce volet, Oukaci a recommandé l'élaboration de cahiers de charges relatifs aux travaux de rénovation imposant un travail respectueux de l'environnement. «Il faut travailler préalablement sur les cahiers des charges afin de permettre au CTC d'avoir plus de prérogatives et d'apporter son savoir-faire en la matière», a-t-il préconisé. «Nous avons la technicité et les matériaux de qualité adéquate», a-t-il souligné, ajoutant que, pour le parc de logements neufs, le CTC, sur instruction du gouvernement, intervient sur le contrôle de conformité thermique.

PROCÈS EN APPEL DE M^{ME} MAYA

Report au 7 décembre

La cour de justice de Tipasa a décidé, lundi dernier, du report au 7 décembre du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika, dite Mme Maya, condamnée en première instance par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme dans une affaire de corruption. Cette décision de la chambre correctionnelle fait suite à une requête de la défense des accusés motivée par l'absence de deux accusés principaux, Abdelghani Zaâlane et Mohamed Ghazi, respectivement ex-walis d'Oran et de Chlef. Pour rappel, Nachinache Zoulikha-Chafika a été condamnée le 14

octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de dinars et la saisie de tous ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de dinars et la saisie de leurs biens. Impliqués dans cette affaire, l'ex-wali de Chlef Mohamed Ghazi a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars et son fils à 2 ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA. Les griefs

retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment «blanchiment d'argent», «trafic d'influence», «octroi d'indus avantages», «dilapidation de deniers publics», «incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages» et «transfert illicite de devises à l'étranger». Jugés aussi pour cette affaire, l'ex-wali d'Oran Abdelghani Zaâlane et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale Abdelghani Hamel ont été condamnés à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars chacun. Les deux investisseurs et entrepreneurs

Belaïd Abdelghani et Ben Aïcha Miloud ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de dinars chacun. L'ancien député à la retraite Omar Yahiaoui, en fuite à l'étranger, a été condamné à 10 ans de prison ferme assorti d'une amende d'un million de dinars avec la confiscation de ses biens et le lancement d'un mandat d'arrêt international à son encontre. Mme Maya et ses deux filles doivent, selon le même verdict, verser 600 millions de dinars de dédommagement au Trésor public.

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Une épidémie peu active en Algérie

L'Algérie a enregistré des «avancées appréciables» en matière de lutte contre le VIH/sida, a indiqué hier le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, insistant sur la «poursuite des efforts» dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19. S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le ministre a souligné «la qualité et la densité» du partenariat liant l'Algérie à l'Onusida, qui a permis au pays d'enregistrer des «avancées appréciables» en matière de lutte contre le VIH/sida, ce dernier étant à épidémie peu active avec une prévalence de l'ordre de 0,1%. Il a, à ce propos, tenu à réaffirmer la volonté de l'Algérie de «s'inscrire résolument dans la cible ambitieuse fixée par

l'Onusida consistant à mettre fin au sida d'ici à l'horizon 2030». Et d'assurer que cette volonté politique s'est traduite par «le maintien» d'un financement conséquent à «hauteur de plus de 95%» sur le seul budget de l'Etat. L'enjeu étant de garantir, «à titre gratuit, toutes les prestations nécessaires, y compris le dépistage et le traitement antirétroviral (ARV) pour tous». Néanmoins, les comportements à risque, la faible utilisation des moyens de protection, la consommation de drogues injectables et le phénomène de migration sont autant de «facteurs de vulnérabilité» imposant le maintien de la vigilance, a mis en garde le Pr Benbouzid. Et de rappeler l'inscription, en octobre dernier, de l'Algérie sur la liste des pays bénéficiaires de la licence volontaire de Medicines

Patent Pool (MPP) et ViiV Healthcare, lui permettant d'acquérir la molécule générique du Dolutégravir (DTG) à un prix «très réduit». A ce propos, il s'est engagé à «actualiser» le guide thérapeutique en inscrivant ce traitement en «première ligne» au profit d'environ 80% des personnes vivant avec le VIH. Ce qui contribuera, en même temps, à réduire la facture annuelle d'importation des médicaments ART de plus de 6 millions de dollars. Il regrette cependant que la Covid-19 «ait perturbé les services de la santé et menacé les progrès» accomplis au cours des vingt dernières années dans les domaines de la santé et du développement, y compris les avancées réalisées dans le domaine de la lutte contre le VIH.

AIR ALGÉRIE

Poursuite du rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé dans un communiqué la poursuite des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger et des voyageurs souhaitant rejoindre le pays pour des motifs exceptionnels, exigeant, tout de même, les résultats d'un test PCR rendus au plus tard 72 heures avant l'embarquement. Bénéficieront également de cette opération de rapatriement, en application des mesures prises par les autorités publiques relevant du transport aérien, «les voyageurs souhaitant regagner le pays pour des raisons exceptionnelles d'urgence, notamment d'ordre sanitaire, humanitaire ou en cas de force majeure à caractère professionnel ou économique». Les concernés «devront se munir des résultats du test PCR rendus au plus tard 72 heures avant la date du départ», a rapporté la même source. Ne donnant aucun détail sur les destinations prévues, la compagnie aérienne nationale porte à la connaissance des voyageurs concernés qu'un programme précis des dessertes «sera annoncé ultérieurement» afin de se rapprocher des agences commerciales d'Air Algérie pour l'achat des billets. A noter que cette opération concerne seulement «les citoyens recensés au niveau des représentations algériennes à l'étranger et les personnes ayant soumis un dossier auprès du comité sectoriel ad-hoc, tandis que les vols seront toujours assurés pour les cas d'urgence réunissant, bien entendu, les conditions préalablement fixés», est-il conclu dans le communiqué.

ÉTUDIANTS ALGÉRIENS EN FORMATION EN TUNISIE

Retour prévu samedi prochain par voie terrestre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué, hier dans un communiqué, que le retour des étudiants algériens boursiers et non boursiers en formation résidentielle en Tunisie aura lieu le samedi 5 décembre à 10h00 par voie terrestre à partir d'Annaba. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique «tient à informer les étudiants algériens boursiers et non boursiers en formation résidentielle en Tunisie et dont la liste est publiée sur le site web du ministère et des conférences régionales que le retour sera organisé le samedi 5 décembre 2020 à 10h00 par voie terrestre», est-il précisé dans le communiqué. Les étudiants concernés «sont invités à effectuer impérativement un test PCR au niveau de leur lieu de résidence avant le départ (et de) présenter à leur arrivée à la frontière une copie du test PCR négatif d'une durée de validité n'excédant pas 72 heures», a ajouté la même source. Les étudiants sont appelés, également, à «se présenter le vendredi 4 décembre à la cité universitaire Bouhidid d'Annaba, où ils seront hébergés et regroupés, (et à) prendre le départ de façon groupée le samedi 5 décembre à 7h00 du matin par des moyens de transport mis à disposition par les œuvres universitaires», est-il encore indiqué dans le communiqué. A Alicante (Espagne), ils sont quelque 340 ressortissants algériens à attendre, pour certains dans des conditions très difficiles, que l'Etat veuille bien ordonner à Air Algérie de les rapatrier. Les ressortissants algériens vivent des heures difficiles depuis leur inscription auprès des services consulaires en mars et avril derniers, guettant la moindre information sur un hypothétique rapatriement. Un communiqué d'Air Algérie, publié lundi dernier, indique que les vols de rapatriement à l'international de la compagnie Air Algérie reprendront dimanche prochain. Ils attendent maintenant que la compagnie aérienne énumère «son programme détaillé» afin que leur supplice prenne fin.

COVID-19

Une prime pour indemniser le personnel de l'éducation

La Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation (CNOSTE) a pris la mesure d'instaurer des primes et des indemnités au profit du personnel du secteur atteint de Covid-19 et ce, dans l'objectif de contribuer à la réduction de la facture des soins, a indiqué son président, Mustapha Benouis.



« Il a été décidé d'octroyer des aides au profit du personnel du secteur de l'éducation au niveau national pour les cas dont l'état de santé est jugé critique, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la solidarité avec les fonctionnaires en cette conjoncture exceptionnelle et ce, à travers l'institution d'une prime de risque, ou prime Covid-19, estimée à 50.000 DA au profit des enseignants et des fonctionnaires testés positifs», a déclaré à l'APS Benouis. Selon le même responsable, le concerné doit se rapprocher de la CNOSTE ou des commissions de wilaya pour le dépôt de son dossier médical avant de procéder au versement de cette prime sur son compte. Il a été décidé, en outre, de «prendre en charge 50% des frais liés aux tests Covid-19, notamment le test PCR ou scanner», a-t-il assuré, soulignant que la CNOSTE a signé une convention avec plusieurs laboratoires et cliniques privés au

niveau national pour l'indemnisation des fonctionnaires atteints du nouveau coronavirus. Si le test est effectué dans l'un des laboratoires conventionnés, ce taux (50%) est prélevé directement et le concerné devra payer les 50% restants à la condition d'être titulaire d'une carte de prise en charge, a poursuivi Benouis. Dans le cas où ces analyses sont effectuées dans un laboratoire ou une clinique non conventionnée, l'indemnisation de 50% «demeure maintenue». Néanmoins, le versement de ce montant sur le compte de la personne concernée prendra du temps, a-t-il ajouté. Par ailleurs, Benouis a rappelé les œuvres sociales «importantes» dont bénéficient le personnel du secteur, les retraités et les familles prises en charge. Il s'agit de la pension d'orphelin, une pension annuelle comprenant les primes de scolarité, de l'Aïd El-Fitr et de l'Aïd El-Adha qui sont accordées en une seule fois ; celle-ci est de 9.000 DA

dans le cas où l'un des parents relève du secteur et de 12.000 DA si les deux parents relèvent du secteur. Il s'agit également d'autres allocations et primes, notamment celles de décès et de veuvage. Concernant la prime de départ, il a fait état de 15.000 dossiers au niveau national, dont les titulaires en bénéficieront d'ici à la fin de l'année en cours (31 décembre 2020). Il a également souligné l'importance des «prêts sociaux» accordés par le Comité au personnel du secteur ayant pour motif le mariage et l'achat ou la construction d'un logement, ainsi que le prêt exceptionnel, relevant que ce dernier était «gelé» depuis 2015. Le ministère de l'Education nationale avait élargi l'accès à la prise en charge des différentes demandes des œuvres sociales pour le personnel du secteur de manière à contribuer à l'amélioration de son pouvoir d'achat conformément aux exigences légales en vigueur.

SUSPENSION DES ÉTUDES LES SAMEDIS

Les syndicats divisés

Le ministère de l'Education nationale a annoncé que les écoles primaires fonctionnant à double vacation pourraient se passer «si nécessaire» de dispenser des cours les samedis. Les avis des syndicats autonomes de l'éducation semblent partagés sur cette question. La Coordination nationale du syndicat national des professeurs d'enseignement secondaire (SNAPEST) est favorable à la suppression des samedis. «C'est une bonne chose. Les établissements primaires peuvent, donc, se passer du samedi en répartissant les séances de cette journée sur les cinq jours de la semaine», a déclaré son coordinateur Méziane Mériane. «Désormais ce pro-

blème n'existe plus», a-t-il ajouté. Pour le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), cette décision est contradictoire. «On parle de suspendre les études les samedis dans les écoles primaires pour cause d'absence de transport durant le week-end. Il y a aussi des collèges qui fonctionnent les samedis, non ? Et pourtant, ils ne sont pas concernés par cette décision», s'est interrogé le SG du SATEF, Boualem Amoura. Selon lui, le programme pourra rapidement être impacté par cette nouvelle directive puisque les directeurs seront dans l'obligation de refaire, pour la troisième fois de suite, les emplois du temps.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

17 morts et 1.078 blessés en une semaine

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 1.078 autres ont été blessées dans 963 accidents de la circulation enregistrés entre le 22 et le 28 novembre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 3 morts et 40 blessés suite à 35 accidents de la route, a ajouté la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection

civile ont effectué, durant la même période, 469 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale. Les unités de la Protection civile ont mené, dans le même cadre, 579 opérations de désinfection générale à travers les 48 wilayas, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, est-il ajouté dans le même bilan.

30 GUICHETS DE FINANCE ISLAMIQUE SERONT OUVERTS

Le gouvernement «drague» l'argent de l'informel

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a déclaré hier lors de l'inauguration d'une agence de finance islamique relevant de la CNEP-Banque que l'objectif de l'ouverture d'agences bancaires spécialisées dans la commercialisation des produits conformes à la Charia est d'attirer l'argent du marché parallèle et celui thésaurisé par les ménages.

Dans ce sens, le ministre a annoncé que plusieurs autres banques vont procéder prochainement à la mise en service de 30 guichets au niveau de leurs différentes agences à travers le territoire national, ajoutant que ces services permettront aux citoyens et aux opérateurs économiques de s'intégrer confortablement dans le système bancaire lié à la finance islamique. Benabderrahmane a également indiqué que le nombre des agences dédiées à la banque islamique est très faible au niveau national et ne dépasse pas 50. Dans ce sillage, il a encouragé les responsables des banques à lancer un plus grand nombre de guichets pour les rapprocher de tous et atteindre ainsi les objectifs escomptés par les pouvoirs publics dans ce segment des finances.

Sur le registre du déploiement du réseau bancaire algérien à l'international, le ministre des Finances a fait savoir que des succursales de banques publiques algériennes seront ouvertes à l'extérieur du pays, dont cinq agences en Europe durant l'année 2021, en attendant d'autres en Afrique.

S'agissant du dossier des bureaux de change, Benabderrahmane a annoncé leur création afin de permettre aux citoyens de changer légalement leurs dinars contre des



devises étrangères, ajoutant qu'une réglementation appropriée existe déjà. Le premier argentier du pays a, par ailleurs, indiqué que les restrictions et les obstacles seront levés sur les banques et les clients tout en annonçant la fin de l'ère du favoritisme et des passe-droits dans le secteur bancaire. Aussi, en s'exprimant récemment à l'occasion du vote par les sénateurs de la

loi de finances 2021, il a notamment déclaré que la finance islamique allait contribuer favorablement et en grande partie à la récupération de l'argent qui se trouve actuellement en dehors du circuit bancaire officiel. Benabderrahmane a, en outre, indiqué que la finance islamique était une demande sociale de beaucoup d'Algériens alors que, désormais, elle est une réalité sur le terrain.

D'autre part, c'est une aubaine pour l'économie algérienne en cette période difficile de crise sanitaire étant donné que l'Algérie a cruellement besoin de liquidités. Par conséquent, le ministre n'a pas manqué d'inviter les citoyens algériens qui conservent des sommes d'argent chez eux à les placer dans des banques islamiques.

Rabah Karali

PROBLÈME DU PIC DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Le Commissariat aux énergies renouvelables propose des solutions

Pour atténuer les effets du problème de pic de consommation électrique, notamment durant les périodes de grandes chaleurs, le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a, dans son premier rapport annuel, proposé deux approches.

Partant du constat que les capacités de production d'électricité, qui ont atteint 20.963 MW en 2019, lesquelles sont plus destinées à satisfaire la pointe maximale appelée (PMA) que répondre à une charge moyenne qui se situe autour de 9.000 MW sur une grande partie de l'année, le CEREFÉ préconise deux solutions à ce problème, à savoir la production d'électricité à base de ressources renouvelables et la maîtrise de la consommation pendant le pic. La première approche consiste à atténuer le pic de consommation moyennant un déploiement bien étudié d'une capacité de production d'électricité de proximité à base de solaire photovoltaïque. En effet, les pics de consommation critiques sont ceux qui répondent aux besoins de climatisation en plein été, notamment en début d'après-midi (entre 13h00 et 15h00), alors que cette période est en phase avec l'apogée du rayonnement solaire, est-il indiqué dans le rapport.

Ainsi, tout en répondant à la demande du consommateur,

les deux contraintes auxquelles est confronté le gestionnaire du réseau électrique en termes de pic de production à assurer et de surcharge induite quant à son transit peuvent toutes les deux être simultanément atténuées.

En outre, l'alternative proposée peut également avoir des retombées favorables quant à la qualité locale de l'énergie électrique servie, notamment en termes de maintien du niveau de la tension autour d'une valeur standard, qui reste un des engagements les plus réglementés du gestionnaire du réseau vis-à-vis de ses clients, soutient le CEREFÉ. Quant à la deuxième approche, elle est basée sur une maîtrise de la demande elle-même au lieu de répondre à la pointe par une production supplémentaire.

Il s'agit d'encourager la réduction de la consommation durant les heures de pointe à travers des contrats d'approvisionnement avec les clients comportant des coûts différenciés selon les périodes de consommation. Ainsi, l'effacement négocié avec le client d'une partie plus ou moins importante de sa demande durant le pic peut constituer un «substitut économique appréciable» à l'installation de nouveaux moyens de production destinés à être sous-utilisés en dehors de courtes périodes de l'année.

Bien qu'il soit mieux adapté particulièrement au milieu industriel, ce dispositif tend à se généraliser également aux particuliers à travers la pratique d'un effacement dit «diffus» grâce à un boîtier permettant de couper momentanément la consommation de certains appareils énergivores lors des pointes de consommation, note encore le CEREFÉ.

Dans le rapport il est, par ailleurs, rappelé que l'indice PMA relève un pic historique de la demande en électricité à 15.656 MW enregistré le 7 août 2019. En 2020, la PMA a atteint 14.714 MW (le 28 juillet dernier), soit une diminution de 6 % par rapport à celle de 2019, et ce, en raison de la situation exceptionnelle liée à l'impact de la pandémie de Covid-19. Dans ce sens, dans le rapport, il est fait remarquer que l'écart entre le pic de la demande enregistré l'été et la consommation moyenne durant le reste de l'année «se creuse davantage», ce qui contraint les pouvoirs publics à mobiliser de gros investissements pour réaliser des moyens supplémentaires de production d'électricité «alors qu'ils sont destinés à être démesurément sous-utilisés dix à onze mois de l'année». Le CEREFÉ estime donc «urgent» de rompre avec cette situation qualifiée de «fuite en avant».

H. M.

MALGRÉ LE REPORT DES DISCUSSIONS L'OPEP veut croire à un accord

Les cours du pétrole étaient hésitants hier dans l'attente de l'issue des discussions entre les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leurs alliés, qui ont repoussé à demain la réunion officielle chargée de définir leur stratégie de production pour le début de 2021.

L'OPEP+, groupe qui réunit l'OPEP et ses alliés, dont la Russie, devait initialement choisir hier entre une prolongation des mesures d'encadrement de leurs pompages à partir du 1er janvier et une augmentation progressive de l'offre. Mais la réunion censée trancher a été reportée de deux jours, ont indiqué plusieurs sources, les discussions préliminaires entre grands producteurs n'ayant pas permis d'aboutir à un consensus.

L'OPEP+ prévoyait initialement d'augmenter sa production globale de 2 millions de barils par jour (bpj) dès le

mois prochain mais la deuxième vague de la pandémie de coronavirus et les interrogations sur la conjoncture économique ont remis en cause ce scénario, qui pourrait amplifier le déséquilibre entre l'offre et la demande et gonfler un peu plus les stocks.

Un statu quo prolongerait les réductions de production de 7,7 millions de bpj en vigueur aujourd'hui, équivalentes à environ 8% de la demande mondiale. «Le groupe doit prolonger l'accord pour faire en sorte que le marché continue de réduire les stocks au premier trimestre de l'an prochain», estime ING Economics dans une note. «Le développement de vaccins ne devrait pas modifier de manière significative les perspectives de la demande pour les prochains mois». En fin de matinée, le prix du baril de Brent était pratiquement stable à 47,87 dollars après avoir oscil-

lé entre hausse et baisse. Au même moment, le brut léger américain (WTI) se traitait à 45,29 dollars (-0,11%). L'un et l'autre ont progressé de 27% en novembre. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, est favorable à une prolongation des plafonds actuels de production, précisent plusieurs sources. Côté russe, le porte-parole du Kremlin, Dimitri Peskov, a relativisé les divergences entre la Russie et l'OPEP mais il a précisé que le Président Vladimir Poutine n'avait pas prévu de s'entretenir avec des dirigeants saoudiens avant la réunion de l'OPEP+.

Parmi les autres membres du groupe, l'Algérie a, par la voix du ministre de l'Énergie et président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, exprimé son optimisme hier sur la capacité des négociateurs à aboutir à «un consensus adapté à la demande de pétrole et au marché».

R. E.

SAIDA

Plantation de plus de 330.000 arbustes

Les services de la Conservation des forêts de Saida comptent planter 334.000 arbustes jusqu'à mars prochain pour régénérer le couvert végétal et remplacer des surfaces détruites par les incendies, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. L'opération, lancée la semaine dernière, touchera différents espaces boisés de la wilaya endommagés par les incendies enregistrés en juillet dernier dont une superficie de 513 hectares à la forêt de Sid Ahmed Zeggai située à la sortie-ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué. La Conservation des forêts a procédé, jusqu'à ce jour, à la plantation de 8.000 arbustes de pin d'Alep en zones boisées sur une surface de 6 ha. Les mêmes services ont mobilisé pour la réussite de ce programme, élaboré par la Conservation des forêts en collaboration avec l'Entreprise nationale de génie rural, tous les moyens humains et matériels nécessaires. A noter que 145.300 arbres fruitiers ont été plantés l'année dernière à travers de vastes espaces boisés de la wilaya.

ELLE SERA MISE EN SERVICE "COURANT DU 1^{er} SEMESTRE 2021

Une maison de l'environnement à Khenchela



La maison de l'environnement de la wilaya de Khenchela sera mise en service "dans le courant du premier semestre de l'année prochaine", a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette infrastructure relevant du secteur de l'environnement avancent à un rythme "soutenu", affichant un taux de 85% pour la construction et l'équipement, selon la même source qui a rappelé que ce chantier, lancé depuis plus de 4ans, accuse un retard de plus de 18 mois dans le délai de réception. Une enveloppe financière de 150 millions de dinars avait été mobilisée pour la réalisation de cette infrastructure, implantée à proximité de l'Ecole nationale supérieure des forêts sur la route de Hammam Essalihine, au chef-lieu de wilaya, ont rappelé mêmes services. L'infrastructure est composée de 2 étages comprenant un pavillon administratif, un espace d'exposition, de réception et d'orientation, une salle de lecture et d'internet et autres activités, en plus d'un pavillon dédié aux différents ateliers en rapport avec l'activité environnementale, selon la même source. L'entreprise chargée du projet, achèvera "début 2021" les travaux d'aménagement extérieur (dont les espaces verts et de loisir et distraction) et le raccordement aux réseaux divers, avant d'entamer l'opération d'équipements des différents services, a-t-on précisé. Une fois opérationnelle, la maison de l'environnement contribuera à l'ancrage de l'éducation et la culture environnementale, la préservation du milieu environnemental, naturel et urbain, et la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable, a-t-on estimé.

IL SERA PRÉSENTÉ AU GOUVERNEMENT AVANT LA FIN DU MOIS EN COURS

Un livre blanc sur les catastrophes naturelles en gestation

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays est touchée de plein fouet par les catastrophes naturelles. Les différentes politiques menées jusque-là étant infructueuses, les pouvoirs publics ont décidé d'abord de faire un point de la situation et ensuite, tenter de la «gérer de manière efficace».

Le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour a annoncé, lundi à Alger, que son département préparait, en concertation avec les différents départements ministériels un livre blanc sur les impacts des catastrophes naturelles induites par les changements climatiques en Algérie. Le document, qui sera présenté au gouvernement avant fin décembre, devrait comporter des données chiffrées sur les dégâts enregistrés et les impacts écologiques directs et indirects, a indiqué M. Chitour lors d'un point de presse, en marge d'une rencontre avec les représentants de différents ministères et organes publics concernés.

Outre les statistiques sur les pertes engendrées par les catastrophes naturelles, le document devrait également contenir des informations sur les efforts déployés par l'Algérie tant pour la réparation que pour la prévention des calamités. La démarche préconisée consiste à recenser, depuis une vingtaine d'années, tous les dégâts induits par les changements climatiques d'une façon pluridimensionnelle. Chaque département ministériel et/ou grande institution concernés sont invités à faire le point, à la fois des dégâts matériels, des pertes humaines, des incidences économiques et des Dégâts prévisibles, à court et à moyen termes. Selon le ministre, le livre blanc, élaboré à la demande du gouvernement, a d'abord une finalité nationale qui permettra aux pouvoirs publics de mieux cerner les problèmes liés aux catastrophes naturelles afin de les prévenir ou, du moins, les gérer d'une manière plus efficace.

Mais, a-t-il poursuivi, ce document a également "une finalité internationale car il servira d'argument pour le pays qui entend défendre son projet de lutte contre la pollution et les changements climatiques au niveau des instances internationales en vue de bénéficier d'un appui financier de la part des Nation Unis.

"Statistiques et photos à l'appui, nous leur dirons : voici les dégâts des changements climatiques dus à la pollution que nous subissons et voici les efforts que nous consentons pour atténuer l'impact de tout ces problèmes écologiques", a-t-il dit.



L'APPUI FINANCIER DES INSTANCES ONUISIENNES EST NÉCESSAIRE

Afin d'accélérer son processus en matière de transition énergétique et de lutte contre la pollution, l'Algérie "doit bénéficier de l'appui financier des instances onusiennes", a-t-il insisté en tenant à rappeler que "les grands pollueurs sont les grands pays industrialisés alors que ce sont les pays en voie de développement et les pays sous développés qui en subissent les conséquences". Pour preuve, l'Afrique ne consomme pas plus de 2% de l'énergie mondiale mais elle est impactée par la pollution à hauteur de 40%, a-t-il argué, estimant qu'il est tout à fait légitime que le continent, dont l'Algérie, réclame une aide financière lui permettant l'atténuation des changements climatiques. Pour faire entendre leur voix, a-t-il expliqué, les Africains doivent présenter un document illustrant les effets négatifs des changements climatiques que subissent et subiront leur pays tels les inondations, les crues, la sécheresse, la désertification, les incendies de forêts ou encore la baisse des rendements agricoles et halieutiques, a-t-il énuméré. Pour sa part, la représentante du ministère de l'Environnement, Mme Faiza Dahleb, a rappelé la mission du Comité national Climat, créé en 2015, laquelle consiste à préparer l'Algérie à la ratification de l'accord

de Paris en vertu duquel l'Algérie s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7%, tout en assurant sa disposition d'aller jusqu'à 22 % de cet engagement si elle pouvait bénéficier des financements nécessaires et de toute l'assistance technique et de transferts de technologie. Elle a également mis en avant le rôle du plan national Climat (intersectoriel) adapté par le gouvernement en septembre 2019, et qui consiste à intégrer des projets de lutte contre le changement climatique. "Il y a eu 76 projets d'atténuation de l'impact du changement climatique dans différents secteurs et 63 projets d'adaptation", a-t-elle indiqué évoquant par ailleurs le problème financier qui se pose pour la concrétisation de certains projets. Mme Dahleb a également mentionné les projets structurants tels le barrage vert et les projets locaux au niveau du littoral et des hauts plateaux ainsi qu'au niveau du sud, afin d'établir des plans adaptés pour chaque région. Outre le ministère de l'Environnement et celui des Affaires étrangères, la réunion sur le Livre blanc a regroupé plusieurs représentants de ministères dont l'Energie, les transports, l'Agriculture, les Ressources en Eau, l'Habitat, l'Intérieur, les finances, la Pêche, l'Enseignement supérieur, la Santé, la Culture et l'Education. L'élaboration de ce document a associé également les bureaux d'études et différentes institutions.

ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT

Plus de 1.800 infractions enregistrées de janvier à août

Le ministère de l'Environnement a effectué, de janvier à août 2020, 1.129 visites de contrôle et d'inspection aux entreprises concernées par l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV, a indiqué lundi un communiqué du ministère. « Dans le cadre de ses efforts visant la promotion et l'amélioration du cadre de vie outre la protection de la santé du citoyen et la propreté de l'environnement, et en vertu de ses prérogatives concernant les visites d'évaluation et de contrôle des entreprises classées pour l'application de la législation et la réglementation en vigueur relatives à la protection de l'environnement, le ministère a effectué, via les inspecteurs de wilayas, 1.129 visites durant la période s'étalant du 01 janvier au 31 août 2020, ce qui a permis d'enregistrer 1.810 infractions et de dresser 1.217 PV», précise la même source. Selon le ministère, ces contraventions concernent précisément 517 infractions pour non-conformité aux contrats administratifs, 165 infractions pour

des violations relatives aux déchets dangereux (stockage, salubrité) et 137 autres relatives aux déchets ménagers etc. Et d'ajouter que 59 infractions relatives à la pollution de l'air ont été également enregistrées outre 45 autres pour tapage et mauvaises odeurs, 204 pour écoulement polluant en milieux environnementaux et 76 autres relatives à la détérioration des écosystèmes et du cadre de vie. Le ministère a également enregistré 25 infractions liées à l'arrosage aux eaux usées, 368 infractions liées au manque de mesures de sécurité et d'hygiène, 174 infractions liées au non-respect des normes environnementales et 40 infractions liées à l'absence de délégué à l'environnement. En ce qui concerne les sanctions, le ministère a déclaré avoir atteint 1 227 PV avec la rédaction de 70 procès de fermeture temporaire, 17 fermetures définitives, 103 mesures juridiques prises, 392 avertissements officiels, 564 recommandations, réserves et avertissements, 68 convocations et blocages de 3 éclosions d'eaux usées.

R. N.

PÉNÉTRANTE BEJAIA-AHNIF

Mise en service d'un nouveau tronçon

Un nouveau tronçon de la pénétrante autoroutière Bejaia-Ahnif (Bouira) a été mis en service lundi portant le parcours total achevé de l'ouvrage à plus de 50 km sur un parcours global du projet fixé à 100 km, a annoncé la wilaya. Ce nouveau tronçon joint le village agricole de Timezrit à la localité d'Amizour sur une distance de 10 km. Il constitue une section importante du projet, arrivé à un taux d'avancement de l'ordre de 80%. Celui-ci étant déjà opérationnel sur une distance de 50 km et réparti sans discontinuer entre Ahnif et Akhnaq (Sedouk). Alors que, seulement une douzaine d'ouvrages entre akhnaq et Bejaia sont achevés sur un total comprenant exactement 21 unités dont les fameux tunnels de Sidi-Aich, avérés être un véritable nœud gordien. Désormais, les deux galeries, mises en jonction depuis juin dernier sont au bout de leur peine.

L'une est en phase de bétonnage et l'autre en parachèvement de son creuse-

ment. Il lui reste, selon les techniciens en place une centaine de mètres, étalés sur un parcours d'une distance de plus de 1.600 mètres. Sur le lot route, il reste encore deux sections à réaliser. L'une devant joindre Amizour à Oued-Ghir (10 km) et l'autre devant rallier Oued-Ghir au port de Bejaia (10 km), soit un total de 20 km, étalés sur un parcours accessible, mais sujet, cependant, à des oppositions de particuliers.

L'inauguration de cette nouvelle section constitue une bonne nouvelles pour les automobilistes, non seulement lassés par les embouteillages récurrents rencontrés sur la RN26 et les virages fastidieux traversés à hauteur de la zone d'El-khroub entre Remila et El-kseur, considéré comme une zone thrombose. Des bretelles y sont aménagées pour leur permettre de déborder directement depuis le village agricole de Timezrit vers l'autoroute et selon un parcours paysager, assurément l'un des plus charoyants de la wilaya

PAIEMENT DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ VIA INTERNET
Un mode qui suscite l'engouement à Guelma

Le service de paiement des factures d'électricité et de gaz via internet a suscité à Guelma un net engouement des citoyens au cours de ces derniers mois de l'année en cours coïncidant avec la conjoncture de l'épidémie du Covid-19, a-t-on appris lundi à la direction de wilaya de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

Le montant total des factures ainsi réglées par paiement électronique a dépassé 2 millions DA qui le plus élevée de ces dernières années, a précisé la chargée de communication à cette direction, Mme Ryma Dadhoui.

Un nombre "important" de clients a opté pour le paiement électronique par carte Edahabia ou les cartes interbancaires CIB sans avoir à se déplacer vers les agences commerciales de la société, selon la même source qui a assuré qu'aucun problème ou plainte n'ont été enregistrés en rapport avec

ce mode de paiement pour lequel la société a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires.

La même source a considéré que ce mode de paiement pourrait constituer



un facteur aidant la société au recouvrement de ses créances impayées estimées au mois d'octobre passé à 1,65 milliard DA.

Les services de la distribution de l'électricité et du gaz de Guelma ont adopté plusieurs mesures incitatives

pour recouvrer leurs créances sans recourir aux coupures en cette conjoncture difficile d'épidémie du Covid-19 dont notamment l'échelonnement des paiements des clients en fonction de leurs possibilités financières, a souligné la même source.

EL BAYADH

Remise des clés de 1400 logements publics locatifs

Les clés de 1.431 logements publics locatifs au niveau de la nouvelle ville d'El Bayadh ont été remises, lundi, à leurs bénéficiaires.

La cérémonie symbolique de remise des clés a été présidée par le wali, Kamel Touchène qui a indiqué à la presse, que cette opération d'attribution représente l'un des plus importants quotas de logements distribués dans la wilaya.

Ont été attribués, dans la wilaya d'El Bayadh, 1.701 logements publics locatifs depuis le début de l'année en cours, en plus de 282 aides financières à l'habitat rural, de même que 331 arrêtés d'attribution de lots sociaux destinés à l'auto-construction, outre la remise de 2.875 livrets fonciers aux bénéficiaires de lotissements sociaux, a-t-il souligné.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir que le quota global de logements distribués depuis le début de l'année, toutes formules confondues, a atteint 5.189 logements.

Il est attendu la distribution d'un autre quota avant la fin de l'année en cours, qui est représenté par 350 logements publics locatifs dans la commune de Bougtob et 381 logements dans la commune de Brezina, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière(OPGI) a indiqué à l'APS, que la commune d'El Bayadh dénombre actuellement un quota de logements publics locatifs en cours de réalisation, estimé à 2.870 unités dont le taux d'avancement des travaux est de 80 pour cent.

COMMUNE DE GHROUS (MASCARA)
130 familles bénéficient de l'électrification rurale

Pas moins de 130 familles de la commune de Ghrous (wilaya de Mascara) ont bénéficié lundi d'un raccordement au réseau d'électrification rurale, a-t-on appris de la chargée de l'information à la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya. Un réseau d'électrification rurale a été mis en service au profit de 130 familles résidant dans le village de Heraizia et la commune de Ghrous, a indiqué Latifa Abdelwahab, précisant que le projet a été doté d'une enveloppe de 27 millions DA financée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

L'opération permet, selon la responsable, de mettre fin au problème de coupures fréquentes et d'alimenter en électricité les habitants des deux zones distantes de 60 kilomètres du chef-lieu de wilaya et considérées comme zones d'ombre. Les services de la wilaya de Mascara ont annoncé dernièrement l'achèvement du raccordement de 66 centres d'habitat répartis sur 29 communes au réseau d'électrification rurale. Ces projets ont été financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales par une enveloppe de 390 millions DA.

RÉALISATION DE PLUS DE 1.095 LOGEMENTS À NÂAMA
Achèvement des travaux avant la fin de l'année

Les travaux de réalisation de 1.095 logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Nâama seront achevés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ce quota d'habitat, réparti entre 278 logements à Nâama, 380 à Mécheria et 437 à Ain Sefra, fait l'objet de travaux d'aménagement externe, a-t-on indiqué, soulignant que l'attribution de ces logements à leurs bénéficiaires est prévue courant du premier trimestre de l'année prochaine. Des comités de dairas s'attendent à l'examen des dossiers et aux enquêtes administratives pour établir les listes définitives des bénéficiaires, a-t-on indiqué. Le wali de Nâama avait insisté, lors de sa dernière visite d'inspection des chantiers des travaux de raccordement des nouvelles cités d'habitation aux différents réseaux, sur l'accélération du rythme pour la livraison des commodités d'accompagnement dans un délai ne dépassant pas la fin d'année en cours. Les services de la wilaya ont annoncé la dotation prochaine de 700 aides à l'habitat rural au titre du programme de développement de l'exercice 2020, en vue de répondre à la demande, particulièrement au niveau des zones d'ombre, et de la wilaya en général. Il est attendu également le lancement d'autres programmes d'habitat ultérieurement ainsi que de nouveaux projets.

ASSASSINAT DU PHYSICIEN
NUCLÉAIRE IRANIEN

Les signes d'une guerre secrète

Il était l'un des plus grands physiciens nucléaires d'Iran. Mohsen Fakhrizadeh a été tué vendredi passé à l'est de Téhéran dans une attaque au véhicule piégé suivie d'une fusillade contre sa voiture, selon les autorités. Si peu de détails ont émergé sur les circonstances exactes de l'attaque, Téhéran a carrément accusé le Mossad, les services secrets israéliens, d'être derrière cette opération. Un assassinat qui est peut-être le signe d'une relance d'une guerre secrète sur fond de tensions historiques régionales avec l'Iran et de défaite de Donald Trump, allié d'Israël. Inconnu du grand public, le scientifique iranien n'était pas moins une personnalité importante. Suffisamment en tout cas pour rencontrer le guide suprême iranien Ali Khamenei en janvier 2019 comme en témoignent des photos officielles diffusées après son décès. Suffisamment important encore pour rouler en voiture blindée, bénéficier d'une escorte armée et pour que le chef d'état-major des forces armées iraniennes, le général de division Mohammad Baghéri, promette une "vengeance terrible" à ses assassins. Et peut-être aussi tellement important, aux yeux de ceux qui l'ont éliminé, qu'il justifiait une opération que l'amiral Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale iranien, a qualifié de "complexe" menée à l'aide de moyens "complètement nouveaux".

CAMPS DES REFUGIÉS AU TIGRÉ

Le HRC demande l'ouverture des routes

Le Haut Commissariat de l'Onu aux réfugiés (HCR) a demandé hier aux autorités éthiopiennes l'autorisation d'accéder aux camps de réfugiés érythréens du Tigré qui abritent 96.000 personnes et dont les réserves alimentaires seraient épuisées depuis un mois. "Notre extrême inquiétude vient du fait que nous entendons parler d'attaques, de combats près des camps. Nous entendons parler d'enlèvements et de renvois forcés, c'est donc très important pour nous d'avoir cet accès pour aller voir ce qui s'est passé là-bas", a déclaré Babar Baloch, porte-parole de l'organisation, lors d'un point de presse. Selon Addis-Abeba, l'armée éthiopienne a achevé ce week-end la reprise en main de la région dissidente, ce que Gebremichael, président du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), a démenti. Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a ordonné le 4 novembre dernier à l'armée d'intervenir dans cette région du nord du pays peuplée de cinq millions d'habitants pour y restaurer l'état de droit après avoir imputé l'attaque d'une base gouvernementale aux forces locales.

L'Australie s'associe aux USA

Développer des missiles hypersoniques

L'Australie va développer conjointement avec les États-Unis des missiles de croisière hypersoniques dans une volonté de contrer la Chine et la Russie qui développent des armes similaires, a déclaré hier la ministre australienne de la Défense "Nous allons continuer d'investir dans des capacités avancées afin de donner aux forces de défense australiennes plus d'options pour dissuader de toute agression contre les intérêts australiens", a dit Linda Reynolds dans un communiqué. Elle n'a pas révélé le coût ni le calendrier du développement des missiles. L'Australie a prévu cette année jusqu'à 7 milliards de dollars pour des systèmes de défense anti-missiles de longue portée. La Russie a développé l'an dernier ses premiers missiles hypersoniques à capacité nucléaire tandis que, selon des analystes, la Chine est proche de déployer des systèmes hypersoniques équipés d'ogives conventionnelles. Rappelons que les États-Unis, qui ont testé en 2017 un missile hypersonique similaire à celui de la Russie, ont pour objectif de déployer des capacités de combat hypersoniques d'ici à 2025.

MALI, LES ARMES ONT COMMENCÉ À SE TAIRE Une paix fragile

Perdue dans le désert du nord-est malien, la ville de Ménaka, au cœur d'une région minée par l'insécurité, connaît depuis quelques semaines une «paix relative».

Gâce à l'opération «Ménaka sans armes», fruit d'une coopération encore fragile entre militaires maliens et étrangers et divers mouvements armés longtemps rivaux, un début de paix aussi fragile que délicat commence à faire son apparition.

Proche de la frontière nigérienne, à 1.500 km de Bamako, Ménaka était tombée en 2012, avec le reste du nord du Mali, sous la coupe d'une coalition formée par la rébellion à dominante touareg et des mouvements islamistes, début d'une spirale de violences dans laquelle l'immense pays sahélien est toujours plongé.

Les islamistes avaient rapidement évincé les rebelles et instauré la charia dans les villes conquises, avant d'en être chassés par une opération militaire internationale initiée par la France en 2013.

Signataires d'un accord de paix en 2015 avec le gouvernement, ex-rebelles indépendantistes et groupes armés pro-Bamako se sont disputés depuis lors le contrôle de Ménaka, qui a changé de mains à plusieurs reprises.

Malgré l'accord de paix, jusqu'il y a peu, il régnait entre ces groupes une ambiance digne de règlement de comptes, dans et autour de Ménaka, souligne un diplomate en poste à Bamako. Trafics en tous genres, fusillades et cambriolages rythmaient la vie des quelque 20.000 habitants de la ville. La région demeure un bastion de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique.

Depuis le lancement en septembre dernier de l'opération "Ménaka sans armes", une "paix relative" s'est toutefois installée à Ménaka, estime un représentant de la société civile locale. "Avant, les gens ne dormaient pas, ne savaient pas à quoi s'en tenir ni à quel saint se vouer. Maintenant, on arrive à dormir, même si la peur persiste", a-t-il confié aux médias.



AL QAÏDA REVENDIQUE L'ATTAQUE DES BASES FRANÇAISES

Trois bases de l'armée française dans le nord et l'est du Mali ont été visées par des tirs de roquettes lundi passé en l'espace de quelques heures, des attaques revendiquées par Al Qaïda. Ces tirs n'ont fait aucune victime, a déclaré un porte-parole de l'armée française.

«Les attaques à la roquette des moudjahidines, en soutien à l'islam et aux musulmans, ont visé les bases de l'armée française infidèle», a déclaré Al Qaïda dans un communiqué. Les camps, situés à Kidal, Ménaka et Gao ont été touchés par des «tirs indirects», a déclaré le porte-parole de l'ar-

mée française Thomas Romiguier, ajoutant que «seule la base de la Minusma à Kidal a subi des dommages». Cette base de la mission des Nations unies au Mali est située à proximité du camp français.

Le maire de Ménaka, Nanout Kotia, a dit avoir entendu des explosions en provenance de la base militaire, située en dehors de la ville, sans pouvoir donner plus d'informations. L'armée française a tué le chef militaire de la branche sahélienne d'Al Qaïda, le Malien Bah ag Moussa, au cours d'une opération aéroportée le 10 novembre dernier. Plus de 5.100 militaires français sont déployés au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane.

RECONNAISSANCE DE LA RASD

L'appel des parlementaires suédois

Des organisations et personnalités politiques et parlementaires en Suède ont appelé avant hier le Gouvernement suédois à mettre en œuvre la décision du parlement, adoptée à l'unanimité en 2012, laquelle prévoit la reconnaissance de RASD, affirmant que la mise en œuvre de ladite décision sera "la réponse la plus forte à l'agression marocaine contre le peuple sahraoui".

Dans une lettre rendue publique ce lundi par les médias suédois, et rapporté par des sources médiatiques sahraouies, la société civile suédoise a appelé le Gouvernement de son pays à "agir en urgence afin d'imposer l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental, sous l'égide de l'ONU". La lettre a par ailleurs appelé les Nations Unies à "intervenir en vue de faire cesser les violations

des droits de l'homme commises au quotidien contre des civils sahraouis sans défense et des prisonniers politiques dans les geôles marocaines".

Enfin, les auteurs dudit message ont exhorté la Suède à "réactiver son rôle au sein de l'Union européenne (UE), à l'effet d'abroger tous les accords signés avec le Maroc incluant les territoires occupés du Sahara Occidental". A noter que l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) avait lancé des attaques intenses, le long du mur de la honte, ayant ciblé plusieurs sites de retranchement des forces d'occupation marocaines, après la violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu en ciblant les civils sahraouis sans défense qui manifestaient pacifiquement devant la brèche illégale d'El Guerguerat.

MEURTRES ET INCENDIES

Terreur sur les routes d'Afrique du Sud

La préférence nationale est au cœur d'un mouvement de chauffeurs routiers en Afrique du Sud. Ils accusent les employeurs d'embaucher des étrangers moins bien payés. Mais le mouvement de blocus a dérapé, entraînant la mort d'un chauffeur tué par balles. Une trentaine de véhicules ont été incendiés selon les médias.

L'affaire la plus dramatique s'est déroulée non loin de Johannesburg où la police est intervenue le 23 novembre dernier, alertée pour un camion en flammes. Sur place, elle a découvert deux camionneurs gisants sur le bas-côté, atteints par balles. L'un était déjà mort, l'autre a été transporté à l'hôpital. Ce dernier serait un ressortissant zambien, selon des sources. En revanche, on ne sait pas si les attaques visent particulièrement les conducteurs étrangers. Le même soir, un autre chauffeur a été victime d'une attaque menée par trois hommes toujours dans la même région. Il a pris la fuite alors que les hommes tiraient sur le camion, puis y mettaient le feu. La police elle-même reconnaît un pic des attaques de camions.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE EL TIA
MARNA DE BOUJARDJ
COMMUNE DE BOUJARDJ
NR-09402005122
N° 04/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRE (OUVERTURE AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES

La Commune de Boujardj lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation de projet :

REALISATION D'UN BUREAU DE POSTE AVEC EQUIPEMENT PARTIEMENT
AU CENTRE COMMUNAL BOUJARDJ

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux D'ATELIER ont le droit de participer à cette procédure et classification catégorielle III et plus en fonction de validité et disponibilité minimum : Capacité d'entre 2,5 Travaux et plus, Ingénieur ou architecte diplômé en bâtiment ou Architecte VED, et ayant établi ses moyens de classe d'offres de 10 m Carré de plus dans les 3 dernières années écoulées pour accomplir cette prestation dans les conditions contractuelles. Les entreprises étrangères doivent joindre la copie des charges après le service des marchés de l'APC de Boujardj contre le paiement d'un somme de 5000,00 DA.

La date de réalisation au dit projet sera déterminé par l'Etat (Prévoyance par l'Etat l'affaire sera réalisée)

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents relatifs :
 La présentation de la soumission doit être couverte aux conditions énoncées par l'avis d'appel d'offre et les conditions de l'offre technique de cahier des charges.
 Les soumissionnaires soumettent leurs offres sous une enveloppe principale cachetée et ouverte au moment de la réception officielle avant que la soumission suivante :

A l'avis d'appel d'offre par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offre ouvert avec exigence des capacités minimales(N° : 04/2020
REALISATION D'UN BUREAU DE POSTE AVEC EQUIPEMENT PARTIEMENT
AU CENTRE COMMUNAL BOUJARDJ

Cette enveloppe principale doit être (02) sous enveloppe séparée et cachetée indiquant la référence de l'avis d'appel d'offre ainsi que la soumission :
 "Dossier de qualification", "Offre technique", "Offre financière" sous le sceu
 (la date de qualification)
 - La déclaration de candidature, remplie, signée par le candidat (Une déclaration de prix) ;
 - La déclaration de prix, signée et datée ;
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 "Dossier de qualification"
 Désignation de soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 "Offre technique"
 Désignation de soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 "Offre financière"
 Désignation de soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

Sous le sceu de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offre ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de El Tia
 et objet de l'avis d'appel d'offre

Direction de l'Administration Locale de l'Etat de Boujardj, wilaya de El Tia

Le présent avis d'appel d'offre est ouvert à tous les citoyens algériens et étrangers résidents en Algérie.

1. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 2. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 3. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 4. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 5. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 6. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 7. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 8. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 9. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 10. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE EL TIA
MARNA DE BOUJARDJ
COMMUNE DE BOUJARDJ
NR-09402005122
N° 04/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRE (OUVERTURE AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES

La Commune de Boujardj lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation de projet :

REALISATION D'UN BUREAU DE POSTE AVEC EQUIPEMENT PARTIEMENT
AU CENTRE COMMUNAL BOUJARDJ

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux D'ATELIER ont le droit de participer à cette procédure et classification catégorielle III et plus en fonction de validité et disponibilité minimum : Capacité d'entre 2,5 Travaux et plus, Ingénieur ou architecte diplômé en bâtiment ou Architecte VED, et ayant établi ses moyens de classe d'offres de 10 m Carré de plus dans les 3 dernières années écoulées pour accomplir cette prestation dans les conditions contractuelles. Les entreprises étrangères doivent joindre la copie des charges après le service des marchés de l'APC de Boujardj contre le paiement d'un somme de 5000,00 DA.

La date de réalisation au dit projet sera déterminé par l'Etat (Prévoyance par l'Etat l'affaire sera réalisée)

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents relatifs :
 La présentation de la soumission doit être couverte aux conditions énoncées par l'avis d'appel d'offre et les conditions de l'offre technique de cahier des charges.
 Les soumissionnaires soumettent leurs offres sous une enveloppe principale cachetée et ouverte au moment de la réception officielle avant que la soumission suivante :

A l'avis d'appel d'offre par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offre ouvert avec exigence des capacités minimales(N° : 04/2020
REALISATION D'UN BUREAU DE POSTE AVEC EQUIPEMENT PARTIEMENT
AU CENTRE COMMUNAL BOUJARDJ

Cette enveloppe principale doit être (02) sous enveloppe séparée et cachetée indiquant la référence de l'avis d'appel d'offre ainsi que la soumission :
 "Dossier de qualification", "Offre technique", "Offre financière" sous le sceu
 (la date de qualification)
 - La déclaration de candidature, remplie, signée par le candidat (Une déclaration de prix) ;
 - La déclaration de prix, signée et datée ;
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 - Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 "Dossier de qualification"
 Désignation de soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 "Offre technique"
 Désignation de soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 "Offre financière"
 Désignation de soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

Sous le sceu de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offre ouvert avec exigence des capacités minimales
 N° /2020
 Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de El Tia
 et objet de l'avis d'appel d'offre

Direction de l'Administration Locale de l'Etat de Boujardj, wilaya de El Tia

Le présent avis d'appel d'offre est ouvert à tous les citoyens algériens et étrangers résidents en Algérie.

1. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 2. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 3. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 4. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 5. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 6. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 7. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 8. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 9. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.
 10. Les documents relatifs aux capacités minimales indiqués dans le dossier technique et l'offre technique.

CRÉBUS # 292 DU MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2020 ANEP 2016019557



EL KALA

2 ans de prison ferme à l'encontre de trois dealers

Trois (3) dealers, dont deux issus d'une même famille, ont été condamnés en comparution immédiate devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala (El Tarf) à deux (2) ans de prison ferme assortis d'une amende. Exploitant une information faisant état de trafic de drogue au niveau de la ville d'El Kala, où un individu, chauffeur de taxi de son état, s'adonnait à la commercialisation de la drogue avec la complicité de deux autres acolytes, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Le principal mis en cause, un récidiviste, a été appréhendé en flagrant délit à bord de son véhicule précisant que ce dernier a dénoncé ses complices. Les deux acolytes de ce dealer, qui activait au niveau de la daïra d'El Kala, ont été arrêtés et écroués pour trafic de drogue, a souligné le commissaire principal Labidi.

BISKRA

Saisie de plus de 11.000 comprimés psychotropes

Plus de 11.000 comprimés psychotropes ont été saisis et 7 personnes impliquées ont été arrêtées par les services de la Sûreté de wilaya de Biskra dans deux affaires distinctes. La première opération, réalisée par les services de la 2e sûreté urbaine de Biskra, a été menée à la base de renseignements indiquant un trafic de substances hallucinogènes auquel s'adonnent deux personnes, a indiqué notre source. Le plan d'intervention des policiers a permis de saisir une quantité de 3.360 comprimés psychotropes dissimulés dans le véhicule à bord duquel étaient les deux suspects, a-t-on fait savoir. L'enquête approfondie et l'exploitation des informations rapportées par les deux mis en cause ont donné lieu à l'arrestation de trois (3) autres individus, issus des wilayas limitrophes, qui leur fournissent cette drogue. Cette démarche a permis la saisie d'une autre quantité de 7.680 comprimés hallucinogènes dissimulés dans un flacon à pression en acier à bord d'un camion. La brigade anti-drogue du service de wilaya de la police judiciaire a mené une deuxième opération sur la base d'informations relevant une activité suspecte d'un individu. L'enquête a permis d'identifier le présumé coupable et la nature de son activité, a ajouté la même source, signalant que le suspect a été arrêté ainsi que son complice en possession de 235 comprimés psychotropes lors d'un contrôle routier.

HÔPITAL DE THÉNIA

Un second appareil PCR pour le laboratoire

Le laboratoire de dépistage du nouveau coronavirus de l'hôpital de Thénia (est de Boumerdès) a été renforcé par un deuxième appareil de test PCR, ce qui va augmenter le nombre des dépistages réalisés quotidiennement.

Ce nouvel équipement, acquis sur le budget de wilaya, s'ajoutera au premier appareil PCR entré en service à l'hôpital de Thénia en mai dernier et acquis grâce à des dons de bienfaiteurs. Il est doté d'une capacité de réalisation de 96 tests par heure, alors que la capacité théorique du premier ne dépasse pas les 250 tests par jour. Cet appareil, utilisant la technique PCR et dont le staff en charge de son exploitation a bénéficié d'une formation au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), permettra aux staffs soignants au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya d'obtenir les résultats des tests dans un court laps de temps et de prendre rapidement les décisions qui s'imposent, pour une meilleure lutte contre cette pandémie tout en réduisant la charge sur l'IPA. A noter, également, le renforcement de la prise en charge des malades de la Covid-19 au niveau des hôpitaux de Bordj Menaïel et Dellys cette semaine par de nouveaux réservoirs d'oxygène médical d'une capacité de 5.500 litres chacun, a ajouté la même source. A cela s'ajoute l'affectation de six lits médicalisés au profit des services des urgences des hôpitaux de Thénia, Bordj Menaïel et Dellys pour la prise en charge des cas graves des malades Covid-19 et le renforcement d'un nombre de structures sanitaires en appareils respiratoires. Le nombre des lits destinés à la prise en charge des malades atteints du coronavirus a été augmenté de 40% au niveau des établissements hospi-



taliers de la wilaya de Boumerdès dans le cadre d'un programme d'urgence visant à éviter la saturation de ces établissements, dont le taux d'occupation des lits est actuellement estimé à 60%. Cette hausse de 40% des capacités d'accueil des trois établissements hospitaliers de la wilaya équivaut à la mobilisation de 64 lits supplémentaires, ce qui porte le nombre total des lits destinés à la prise en charge des malades de la Covid-19 de 197 à 261. Le

même programme d'urgence prévoit, également, la mobilisation d'un hôtel privé d'une capacité de 180 lits dans la ville de Boumerdès, outre une clinique, pour les mettre à disposition du secteur de la santé en cas de besoin. A cela s'ajoute la mobilisation de quatre auberges de jeunesse relevant du secteur de la jeunesse et des sports d'une capacité d'accueil de 160 lits et deux camps de toile d'une capacité d'accueil de 300 lits.

MOSTAGANEM

Echouage d'un dauphin sur une plage

Un dauphin a été découvert échoué à la plage de Sidi Abdelkader, sur le littoral est de la wilaya de Mostaganem. Le dauphin, rejeté par les vagues dimanche dernier sur la plage de Sidi Abdelkader à l'ouest de la commune d'Achaâcha (80 km à l'est de Mostaganem), fait environ deux mètres de long et pèse plus de 30 kilogrammes. Ce mammifère marin, trouvé en état de décomposition,

a été enlevé et enterré suivant les procédures légales et administratives en vigueur dans de tels cas afin de préserver la santé publique et l'environnement. Il s'agit du deuxième cas du genre en l'espace de deux semaines après la découverte d'un dauphin en décomposition sur la plage de Chellif, à l'est de Mostaganem, le 18 novembre en cours.

ALGER-ILLIZI À DOS D'ÂNE

Le pari amusant de Yasser Boulares

Un jeune a décidé de se lancer dans une drôle d'aventure en parcourant le trajet Alger-Illizi à dos d'âne. Il veut relever le défi de griller 2.300 km pour aller d'Alger à Djinet (dans la wilaya d'Illizi, au cœur du Sahara algérien) à dos d'âne, a indiqué Yasser Boulares sur le web. «Une première en

Algérie», se réjouit-il. «J'ai besoin de votre soutien moral», ajoute-t-il, se présentant comme amoureux des entreprises risquées. La prise de risque le fascine. «J'aimerais trouver un nom à mon nouvel ami», a-t-il déclaré à ses fans. Son voyage démarre de l'esplanade de la Grande Poste, dans le

centre de la capitale, en postant une photo de lui prise sur place aux côtés de son compagnon de route et moyen de locomotion aussi. Le cliché s'est propagé sur les réseaux sociaux comme une traînée de poudre.

Qahwa fi goubli |

Un monde où il faut s'attendre à tout...

Les mœurs semblent ramer à contre-courant de l'histoire. Et l'homme ne sait plus à quel... humain se vouer. En ce bas monde, il faut s'attendre à tout... Ainsi est-on alors plus et mieux blindé pour parer justement à toute éventualité... Y compris celle qui ne vous viendra jamais à l'esprit... J'allais écrire surtout mais je n'ose pas trop... Muré dans vos convictions vous croyez ainsi pouvoir non seulement vous surpasser mais surmonter, qui plus est, tous les obstacles... Jusqu'au jour où vous vous apercevez, souvent la rage au cœur mais impuissant tout de même, qu'il y a plus malin sinon plus fort que vous... Pas forcément d'ailleurs sur le versant du potentiel cognitif... Puisque là, à moindre d'être un fiéffé prétentieux, forcément il est clairement établi qu'on ne peut tout connaître... N'en

déplaise entre nous soit dit à tous ceux qui oseraient soutenir le contraire en se caressant le nombril, histoire d'en mettre plein la vue aux ignares que nous sommes, bien sûr... Or, trop de mégalomanie tue la mégalomanie elle-même... C'est peut-être bon de le savoir et surtout de le rappeler par ces temps de mémoires si oubliées... Alors, pourquoi donc vouloir péter plus haut que son derrière lorsque l'infiniment petit et l'infiniment grand ne savent plus faire reculer au moins les fameuses zones d'incertitudes... Car on vit davantage d'incertitudes mesurées que de certitudes avérées... Sauf à vouloir prendre la science pour ce qu'elle n'est pas et les humains pour de simples faire-valoir... J'ignore, à ce propos, qui a bien pu dire que la vie est une pièce de théâtre où chacun joue son rôle. Peut-être

la fameuse comédie humaine qui se déroule chaque jour sous nos yeux et qu'on feint de croire réelle tandis qu'elle n'est que leurre. Et ainsi va l'art (grossier pour le moins) de s'inventer un monde hors du temps et de considérer l'univers tel ce tambour tonitruant et qui fait trop de bruit pour rien... En se souciant comme d'une guigne de tous les désagréments qu'on risque de causer à autrui... Autrui ? Cet autre, lui qui ressemble comme deux gouttes d'eau à l'autre. Mais qui est le dernier à s'en rendre compte. Et, ainsi, plus rien ne paraît étonnant jusqu'à l'étonnement, lui-même devenu banal... Bref, tout ceci pour dire qu'en ce bas monde il faut s'attendre à tout... Quand bien même à l'impossible nul n'est tenu....

Amar Zentar

SANTÉ MENTALE

Les bons gestes pour relâcher la pression après le travail

Après une journée bien chargée et parfois stressante, pas toujours facile de réussir à se relaxer quand on est de retour à la maison. Nos astuces pour y parvenir.

1. RESPIRER ET FAIRE LE VIDE

- Assise au calme, redresser le buste pour avoir le dos droit et la tête dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Inspirer lentement et profondément en comptant jusqu'à 5, puis expirer tout aussi lentement sur 5 temps.

- Continuer 3 à 5 minutes en maintenant le même rythme et en restant bien concentrée sur son souffle. Appelée cohérence cardiaque, cette technique de respiration permet de ralentir et de caler le rythme des battements cardiaques sur celui de la respiration.

2. SE MASSER POUR DÉTENDRE SON VISAGE

- Confortablement installée, placer les doigts sur le front (sauf les pouces) et lisser horizontalement du milieu vers l'extérieur du front et la naissance des cheveux.

- Répéter le mouvement 5 fois.

- Placer index et majeurs au milieu du front et lisser en dessinant des spirales



- avec la pulpe des doigts en direction des bords externes jusqu'aux tempes. Revenir au centre et recommencer 5 fois.

- Terminer en pianotant du bout des doigts sur toute la surface du cuir chevelu afin de stimuler la circulation et de retrouver du tonus.

3. S'ÉTIRER POUR DÉLIER LE CORPS

- Debout, pieds nus, dos droit, bras le long du corps, écarter les jambes de la largeur du bassin.

- Inspirer lentement en montant progressivement sur la pointe des pieds tout

en levant les bras vers le ciel par les côtés.

- Une fois sur la pointe des pieds et les bras tendus, ouvrir les mains et tendre les doigts au maximum vers le ciel.

- Expirer ensuite lentement en redescendant progressivement sur la pointe des pieds, en baissant les bras par les côtés et l'arrière, et en essayant d'ouvrir la cage thoracique. Recommencer le mouvement 5 fois sans faire de pause, en veillant à synchroniser respiration et mouvements.

4. ON SE DÉCONNECTE DÈS QU'ON QUITTE LE BOULOT

Pour réussir à se détendre, notre cerveau a besoin d'un "sas de décompression".

- Prévoir 10-15 minutes de marche sur son trajet de retour ou juste après être rentré chez soi.

Pendant ce temps, se concentrer sur sa respiration ou sur ses pas.

- Se changer dès qu'on arrive à la maison et enfiler une tenue confortable dans laquelle on se sent bien.

- Éteindre téléphone, tablette et télévision pendant 15 à 30 minutes pour se déconnecter de toutes les technologies qui maintiennent nos yeux, nos mains et surtout... nos pensées dans un mouvement perpétuel.

- Se remémorer 3 événements positifs de la journée (un SMS d'un proche, un rayon de soleil...) en essayant de revivre le sentiment agréable éprouvé.

QUELS SONT LES SIGNES ÉVOCATEURS D'UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE ?



Certains symptômes de l'allergie alimentaire peuvent ressembler à ceux qui surviennent dans d'autres situations : aversion (simple dégoût) pour un aliment ou intoxication (due à un mets contaminé par un microbe). Il ne faut pas la confondre avec un simple intolérance alimentaire, ni avec une réaction cutanée après un excès de fraises ou de chocolat.

LES PRINCIPAUX SIGNES QUI PEUVENT LAISSER SUSPECTER UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE :

- Les paupières qui gonflent et des démangeaisons. Si cela se produit dans les minutes qui suivent l'ingestion d'un aliment, ce n'est sûrement pas une fausse allergie. Et il est urgent de voir un médecin car vous pouvez faire un choc anaphylactique.

- Des nausées après avoir ingéré un aliment particulier. C'est peut-être une intolérance alimentaire.

- En revanche, si on ne tolère pas la moindre quantité de cet aliment, c'est plutôt en faveur d'une allergie.

- Des maux de ventre et nausées après un repas.

Ces manifestations se produisent un certain temps (plus de 2 heures) après l'ingestion d'un aliment ? Elles s'accompagnent d'un peu de fièvre ? C'est sûrement une intoxication alimentaire.

- Chez un enfant, le refus de manger des œufs. S'il en a déjà consommé sans présenter de symptômes cutanés (urticaire...) c'est sans doute une simple aversion. Dans le cas contraire, il vaut mieux enquêter.

LES SUPER-ALIMENTS Zoom sur les bienfaits des graines de Chia

Riche en Oméga-3, les graines de chia sont aussi appréciées des sportives avec leur excellent taux de protéines. Et en accélérant le transit, elles rendent le ventre plat ! On vous propose quelques recettes pour les découvrir.

Ultra tendance, les graines de chia étaient l'un des piliers de l'alimentation des Aztèques.

Grillées puis grossièrement moulues, elles entraînent dans la composition de nombreux plats. Oubliée pendant des siècles après l'arrivée des Espagnols qui mirent brutalement fin à la civilisation aztèque au XVI^e siècle, le chia (prononcez « "kia" ») est à nouveau cultivé depuis les années 1990, au Pérou notamment.

RICHES EN OMÉGA 3

Comme certaines huiles végétales ou certains poissons gras, les graines de chia sont naturellement riches en bons gras, les oméga 3 (de 15 à 18 g/100 g), ces acides gras polyinsaturés qui combattent les maladies cardiovasculaires, la dépression et le déficit cognitif.

Leur consommation est aujourd'hui considérée comme efficace par le corps médical pour réduire les facteurs de risque cardio-vasculaire tels que le diabète, l'hypercholestérolémie ou encore l'hypertension.

Des études menées au Canada ont montré un résultat positif chez des personnes souffrant de diabète, chez qui, après avoir consommé entre 30 et 40 g de chia par jour pendant 12 semaines, la tension artérielle a baissé, mais également le taux de protéine C réactive (marqueur de l'inflammation).



ELLE APPORTENT DES PROTÉINES VÉGÉTALES

Le taux de protéines des graines de chia varie entre 16 à 23 g/100 g. Un apport comparable à celui du quinoa, particulièrement intéressant pour les végétariens qui peuvent ainsi varier les sources protéinées pour entretenir leur masse musculaire. Le chia est également un aliment utile lorsque l'on souhaite mincir en préservant ses abdominaux. Toutefois, gare aux allégations trompeuses qui fleurissent çà et là sur les emballages : ces petites graines n'ont rien d'un aliment miracle permettant de perdre du poids. Elles sont tout simplement riches en protéines, un nutriment essentiel lorsque l'on cherche à maigrir.

UTILES CONTRE LA CONSTIPATION

Avec leur teneur élevée en fibres solubles (10 g dans 2 petites cuillerées à soupe, soit un tiers des besoins quotidiens), les graines de chia aident à prévenir ou à résoudre les problèmes de constipation. Utilisées quotidiennement

en complément d'autres sources de fibres (légumes verts, fruits, pain complet...), elles sont donc une aubaine pour réguler le transit intestinal. De plus, elles conviennent aux personnes intolérantes au gluten puisqu'elles ont l'avantage de ne pas en contenir.

LEURS AUTRES ATOUTS SANTÉ

- Excellente source d'oméga 3. Elle renferme aussi des oméga 6 ce qui ajoute à son intérêt.

- Protéinées. Les graines de chia préservent nos muscles et permettent de varier les sources de protéines végétale dans l'alimentation.

- Satiétantes. Du fait de leur bel apport en fibres solubles, 1 cuillerée à café de graines de chia apporte autant de fibres que 2 tranches de pain complet, le gluten en moins.

COMMENT LES UTILISER ?

Les graines de chia ressemblent à celles de sésame. Petites, brunes, même s'il existe des variétés blanches, beiges ou grisâtres, elles ont une saveur plutôt neutre, ce qui permet leur utilisation dans les plats salés ou sucrés.

- On peut les croquer telles quelles mais aussi les mouliner pour les incorporer à différentes préparations ou en saupoudrer les plats.

- Ces graines s'utilisent crues, entières, dans les salades, sur les poêlées de légumes, les poissons, dans les yaourts, les jus de légumes et de fruits. Gonflées dans du lait végétal d'amande, de noisette, de soja..., durant une nuit, elles se prêtent très bien au porridge du petit déjeuner ou entrent dans la composition de crèmes fruitées ou chocolaées.

HOMMAGE À DA AMAR

Respect Monsieur Zahi !

Comment reparler de cheikh Zahi sans mesurer le risque de ne pas être à hauteur d'homme et d'artiste accompli ? Tentative périlleuse s'il en est...

Reparler de cheikh Amar est chargé d'appréhension. Celle, notamment, de passer à côté de l'essentiel. Car en Zahi tout est essentiel : son charisme naturel, sa voix estampillée, ces petits yeux fureteurs qui en soulignent toute la densité créatrice et cette humilité légendaire dont il se sera habillé jusqu'à son dernier souffle. Car ni le succès ni la gloire n'ont eu raison de son moi profond. Et encore moins les médias qu'il tenait en respect sans pour autant s'épancher devant eux. Au demeurant l'anonymat dans lequel il baignait lui seyait comme un gant. Parce qu'il était fait ainsi et n'entendait point se « désincarner » pour rien au monde. A titre personnel et si cela peut intéresser, je le tenais en très haute estime et me dit, au fond de moi-même, que j'ai eu l'immense privilège de l'approcher, tout en respectant, au préalable, mon engagement solennel de n'en piper mot par voie médiatique. Mais dans mon for intérieur une question m'intriguait et taraudait mon esprit : comment une silhouette aussi frêle pouvait expurger cette voix hiératique que la sienne. Quant à m'imaginer un jour voir Da Amar, dans un enregistrement télé, esquisser quelques pas de danse avec maestro devant ces mêmes caméras avec



lesquelles il ne flirtait jamais, ... En tout cas il dansait avec la même grâce naturelle que renvoyait sa voix dont l'écho imprimerait et imprégnerait à jamais mon esprit. Après son départ pour l'autre monde réputé plus clément, paraît-il, j'allais écrire le dernier des Mohicans est mort mais je n'ai pas osé. Me disant que la comparaison est peut-être par trop osée. Qu'elle ne restitue pas la dimension du chantre dans toute sa "chantralité". Car tout est central en Zahi qui n'a point d'extrémités : il a été, il est et il sera. C'est peut-être dans cette trilogie du chant magnétique qu'il faut chercher le personnage. Sans aucune prétention, de le trouver. Car unique, pluriel et complexe à la fois. Unique par cette densité vocale si spécifique au chaabi simplifié mais pas simple. Sans doute cette humilité des gens bien nés qui portent l'art au summum parce qu'il a eu l'insigne honneur de les porter. Lui bien sûr et toute sa brillante génération d'avant-guerre nourrie aux antidotes de la misère sans jamais perdre leur dignité. Je l'ai vu récemment danser comme pour un dernier tour d'honneur. Lui le si discret. Lui le si réservé. Peut-être voulait-il ainsi tirer une dernière saveur d'honneur sachant sa fin proche. Mais quelle fin au fait ? Celle de tout quidam a fini par se banaliser depuis déjà des lustres. Mais pas celle de l'artiste, d'un artiste de sa trempe, de cette fibre si magnétique qu'elle investit jusqu'au champ de l'éternité. Juste pour prolonger notre odyssée fabuleuse dans son nirvana. Ce génie créateur qui ne s'éteint que pour mieux revivre. A l'instar du fameux phénix légendaire renaissant de ses cendres...Respect Monsieur ZAH!

Amar Zentar

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

Version enrichie de «Tlemcen ou les lieux de l'écriture» de Mohamed Dib

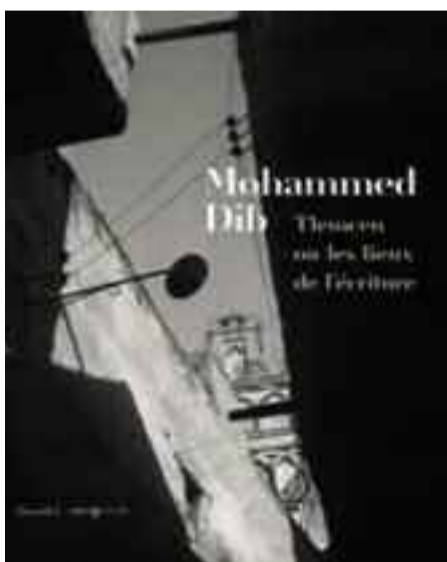
Avec la réédition d'une version enrichie de l'ouvrage «Tlemcen ou les lieux de l'écriture» de Mohamed Dib, les éditions Barzakh invitent le lecteur à découvrir des lieux emblématiques de la ville natale de l'écrivain qui constituent l'essentiel de l'univers d'écriture de cet auteur, qu'il avait lui-même immortalisé en photographies en 1946.

Publié récemment en coédition avec la maison française «Images plurielles», ce beau-livre de 144 pages a été initialement réalisé et commercialisé en 1993 avec pour idée de départ de photographier les lieux considérés comme emblématiques dans l'œuvre de Dib par le photographe français Philippe Bordas. Des clichés inédits pris par Mohamed Dib spontanément en 1946 ont été intégrés à l'ouvrage en plus de textes inspirés de cette confrontation entre les images prises à près de cinquante ans d'intervalle.

C'est en puisant à nouveau dans le fonds de 1946, six ans avant la parution du premier roman de Dib, que les éditions Barzakh ont décidé d'enrichir le premier ouvrage de dix-neuf photographies inédites.

Cet ouvrage a été préfacé par l'écrivain et universitaire Waciny Laredj qui retrouve dans ce livre un "Dib-enfant qui fixe les moments ressentis et qui capte les moments enfuis" estimant que Tlemcen et tous les lieux évoqués dans le livre ont servi de "substrat à une grande partie de sa littérature".

«Tlemcen ou les lieux de l'écriture» comporte des photographies en noir et blanc datées de 1946 et montrant de nombreux portraits d'enfants, un thème cher à l'écrivain, de membres de la famille et d'inconnus croisés au hasard des promenades



qui constituent un des rares regards sur les algériens, leur quotidien et leurs conditions de vie, durant la période coloniale et juste après la seconde guerre mondiale, porté par un photographe algérien.

Evoquant les portraits d'enfants, Dib revient dans le détail sur le costume de l'époque et sur la description d'une photo de famille où il n'avait qu'une quinzaine d'années, il évoque également les enfants scolarisés, ceux qui travaillaient déjà ou encore ceux «en liberté pour changer les rues» de Tlemcen «en territoires inexpugnables» se prêtant à leurs jeux comme l'était son quartier Bab Al'Hdid (porte de fer).

Des tranches de vie saisies dans le patio commun décrit par l'auteur comme étant «le cadre premier de mes écritures (...) cette cour que nous Algériens appelons 'le centre de la maison'» dont le véri-

table rôle est de «réunir». Ce lieu de passage représente pour lui un «jardin de conversations et de convivialité» servant parfois de «théâtre à de grandioses querelles».

Mohamed Dib évoque également dans ses textes des lieux qui n'existent plus, «des endroits sacrifiés», comme le marché du Médresse estimant qu'une certaine «manière d'être de la ville» s'était dissipée.

Parmi les photographies inédites ajoutées à l'ouvrage, de nombreux portraits d'enfants et d'inconnus croisés dans les rues de Tlemcen, quelques clichés dans la maison familiale et une procession vers un lieu de culte.

L'ouvrage réédité et enrichi à l'occasion du centenaire de la naissance de Mohamed Dib, a été réalisé avec le concours de Louise Dib, petite fille de l'auteur, à la conception graphique et de Giulia Palumbo qui a apporté son aide gracieusement pour le traitement de l'image.

Né le 21 juillet 1920 à Tlemcen, Mohamed Dib est un des auteurs algériens les plus prolifiques qui a fait son entrée dans le champ littéraire en publiant coup sur coup «La grande maison» en 1952, «L'incendie» en 1954, et

«Le métier à tisser» en 1957. Une trilogie qui suffira à brosser le tableau de la vie de l'Algérien marginalisé et noyé par la misère et les affres du colonialisme en disant «nous avons été quelques-uns à sentir ce besoin de nommer l'Algérie, de la montrer».

Disparu en 2003 à l'âge de 82 ans, Mohamed Dib aura laissé une œuvre considérée comme «la plus importante de la production algérienne en langue française» de l'avis de spécialistes.

GONCOURT 2020

Le roman «L'Anomalie» d'Hervé Le Tellier primé



Hervé Le Tellier a remporté lundi, le prix Goncourt pour son roman «L'Anomalie».

Cette année, au vu de la situation sanitaire exceptionnelle, la cérémonie n'a pas pu se dérouler, comme à l'accoutumée, au niveau du restaurant parisien Le Drouant. L'annonce du gagnant a donc été faite, et le prix attribué, lundi lors d'une vidéoconférence organisée sur la plateforme Zoom. Après trois sélections écartant la liste de 15 livres concourants à ce célèbre prix littéraire, à 8, et enfin à 4 noms, début septembre, le Prix Goncourt a été attribué par le président du Goncourt, Didier Decoin à l'auteur Hervé Le Tellier. Étaient également en lice pour cette étape finale : «Les Impatientes», de Djaili Amadou Amal, «Historiographie du royaume», de Maël Renouard et «Thésée, sa vie nouvelle», de Camille de Toledo. Grâce à ses trente années d'écriture, l'ancien journaliste a reçu huit voix sur dix de la part des membres du jury. Le roman, qui faisait figure de favori, raconte l'histoire de différents personnages qui, suite à un violent orage en avion, se retrouvent dédoublés une fois chez eux. Cet ouvrage empli de questions existentielles et métaphysiques ayant trait à l'amour, à la famille, au suicide, à la réalité, nous emporte avec lui au fil des pages, dans une autre dimension où l'on se questionne à notre tour sur notre propre existence. Ce roman passionnant, ponctué de légèreté et de touches d'humour nous laisse, au final, perplexes face à notre monde et réalité.

S. Chaoui

FC BARCELONE

L'Inter voulait payer 250 M€ pour Messi !

Au FC Barcelone, on tient énormément à Lionel Messi. Un amour qui a poussé le club catalan à repousser une offre de 250 M€.

L'avenir de Lionel Messi est actuellement au cœur de toutes les discussions à Barcelone. De plus, avec les élections présidentielles qui arrivent, chaque candidat dévoile sa stratégie pour tenter de convaincre l'Argentin de prolonger. En effet, Messi est en fin de contrat et le danger est qu'il parte libre à la fin de la saison. Un départ qui aurait pu intervenir l'été dernier, mais aussi il y a quelques années. Ancien président du FC Barcelone, Joan Laporta a révélé, lundi, une offre astronomique formulée pour Lionel Messi. « Je sais que Messi a des offres d'autres clubs, mais cela a toujours été le cas. L'Inter voulait

payer 250M€ pour lui en 2006, mais j'ai dit non. Ils lui offraient un pont d'or et il a dit non. On a vu son amour pour le Barça », a fait savoir Joan Laporta, lors de l'officialisation de sa candidature au poste de président du FC Barcelone, devant les médias.

KOEMAN VA RECRUTER CET HIVER

Du côté de la Catalogne, la presse s'inquiète en ce qui concerne la défense du FC Barcelone. Sport sonne même « l'alarme », car après la petite blessure de Clément Lenglet, Koeman va devoir expérimenter, contre Ferencvaros, mercredi. Alors que Gerard Piqué est blessé pour encore longtemps, Samuel Umtiti n'est pas encore prêt à rejouer. Le coach des Blaugranas va donc devoir utiliser de nouveau Oscar Mingueza et enregistre le retour de blessure du jeune Ronald Araujo (21 ans). Mais selon Mundo Deportivo, le Barça a un plan d'urgence. En effet, Koeman et le club sont d'accord sur l'importance de recruter un défenseur central au prochain mercato. Eric Garcia, de Manchester City, est toujours l'objectif



numéro 1, explique le quotidien, mais il y a d'autres noms sur la liste, si le club anglais ne veut pas vendre. Il y a notamment Shkodran Mustafi d'Arsenal et Antonio Rüdiger de Chelsea. Enfin, dernière option évoquée par le journal, Jean-Clair Todibo, qui est

prêté au Benfica. Son retour dès le mois de janvier n'est pas exclu, affirme Mundo Deportivo.

A noter enfin que les élections pour la présidence du FC Barcelone auront lieu le 24 janvier 2021.

REAL MADRID

Marcelo, une humiliation en chiffres

Lié au Real Madrid jusqu'en juin 2022, Marcelo, arrivé au club en janvier 2007, vit peut-être sa dernière saison chez les Merengue.

Si le défenseur brésilien, à 32 ans, se verrait bien terminer sa carrière à Madrid, ses dirigeants semblent en effet fermés à l'idée de lui offrir une nouvelle prolongation.

La faute à des prestations de moins en moins convaincantes et à la montée en puissance de Ferland Mendy.

Et ce ne sont pas les statistiques de Marcelo avec le Real Madrid depuis le retour de Zinedine Zidane sur le banc madrilène, en mars 2019, qui vont faire changer d'avis l'état-major des champions d'Espagne.

Depuis la prise de fonctions du champion du monde 1998, les Merengue ont en effet disputé 59 rencontres de Liga et concédé 10 défaites.

Le point commun à ses 10 revers ? La présence au coup d'envoi de Marcelo dans le couloir gauche... A l'inverse, le Real Madrid n'a perdu aucune des 30 rencontres disputées sans lui, les troupes de ZZ affichant un bilan de 20 victoires pour dix matches nuls.

Le constat est donc terrible pour le



joueur formé à Fluminense. Et cela semble encore pire cette saison. Depuis la reprise en septembre, Marcelo a ainsi disputé six rencontres toutes compétitions confondues, pour seulement deux victoires et quatre défaites, le Real tournant donc en sa présence à un point par match. A l'inverse, sans le Brésilien, les Madrilènes affichent 5 victoires et 3 nuls en 8 matches et donc une moyenne de

2,25 points par match. La différence est immense.

LES MOTS FORTS DE ZIDANE POUR HAZARD

L'année 2020 se termine comme elle avait commencée pour Eden Hazard : à l'infirmerie. Le Diable Rouge s'est en effet de nouveau blessé, samedi, lors de la défaite concédée par le Real Madrid contre Alaves (1-2). Une blessure à la cuisse qui vaut à l'ancien joueur de Chelsea une nouvelle absence de plusieurs semaines.

« Il est très fort mentalement, il l'a toujours montré. C'est encore une blessure, c'est chiant pour lui, pour nous, mais ça arrive dans plusieurs équipes.

Ça se passe mal en ce moment, mais on va l'aider pour que cela aille bientôt mieux, a réagi Zinedine Zidane en conférence de presse, lundi, à la veille du match face au Shakhtar Donetsk. C'est une situation compliquée pour lui, pour le club, pour nous. Il faut l'accepter. Il le vit bien. Il ne s'est pas beaucoup blessé jusqu'ici dans sa carrière. Il a eu une longue blessure, et là, il y a des petits bobos qui surgissent, je suis sûr qu'il reviendra encore plus fort. »

MILAN AC

Pioli fait mieux qu' Ancelotti, Capello et Allegri

La renaissance du Milan. Après des périodes compliquées, l'année 2020 de l'AC Milan est idyllique et cette nouvelle saison en particulier. Toujours invaincus et seulement accrochés à 2 reprises, les Rossoneri sont leader de Serie A avec 5 points d'avance sur l'Inter après 9 matches disputés. Un départ canon, à tel point que l'équipe de Stefano Pioli est entrée dans l'histoire du club. Ainsi avec 23 points au quart du championnat, les Lombards enregistrent le meilleur départ du club depuis l'instauration de la victoire à 3 points. Une performance que n'avaient donc jamais réussie des coaches comme Carlo Ancelotti, Fabio Capello ou Massimiliano Allegri. Mais ce qui fait la couverture de La Gazzetta dello Sport, mardi, ce sont les prolongations à venir. Elles concernent plusieurs joueurs cadres de l'équipe milanaise, c'est pourquoi elles sont primordiales. Les deux signatures de Zlatan Ibrahimovic et de Gianluigi Donnarumma semblent en bonne voie, eux qui ont le même agent, un certain Mino Raiola. Leur volonté de prolonger est une « certitude » selon La Gazzetta, et « l'optimisme grandit à Milan ». Et puis, le club s'est également mis au travail pour Franck Kessié, dont le contrat ne se termine qu'en 2022, en revanche, tandis qu'une réunion est bientôt prévue pour Hakan Çalhanoğlu. La fin de son bail arrive cet été, à l'instar des deux premiers joueurs évoqués.

MANCHESTER UNITED

Mata encense Cavani

Après une arrivée où il a été loin de faire l'unanimité parmi les observateurs, Edinson Cavani est en train de mettre tout le monde d'accord. Son entrée à Southampton, avec 2 buts et 1 passe décisive, a offert la victoire à Manchester United dans un match loin d'être acquis (3-2). Une intégration qui a l'air de fonctionner petit à petit, peut-être bien grâce à Juan Mata. L'Espagnol s'est livré dans L'Équipe sur son rôle dans l'adaptation du Matador : « Ander, qui l'a bien connu à Paris, m'a appelé pour me dire : 'Je pense qu'Edinson va venir dans ton club. Tu verras, c'est un super mec et un vrai professionnel. Je sais que tu vas l'aider'. C'est ce que j'ai essayé de faire depuis son arrivée, en répondant à ses questions sur le club, ou sur le fonctionnement du vestiaire, mais aussi en lui servant d'interprète, notamment avec le staff ». Et il n'a pas été déçu : « comme Ander me l'avait prédit, j'ai pu constater son professionnalisme. Edinson a quand même accompli beaucoup de grandes choses dans sa carrière, mais il reste très simple. C'est génial de l'avoir, il nous amène son expérience et son sens du but ».

PARIS SG

Mbappé, pire attaquant de la Ligue des champions ?

La mobilisation des supporters du PSG n'a pas suffi. Malgré les encouragements des fans parisiens au gré du hashtag #KylianDay, Kylian Mbappé a en effet terminé, face à Leipzig, un nouveau match de Ligue des champions sans inscrire le moindre but. Une mauvaise habitude pour le Français, qui en est désormais à huit rencontres de C1 sans marquer. Le dernier but du champion du monde tricolore remonte toujours au 11 décembre dernier, date de la réception de Galatasaray. Depuis, le meilleur buteur de Ligue 1 a passé pas moins de 619 minutes sur le terrain. En vain. Le prodige de Bondy a pourtant tenté pas moins de 26 fois sa chance depuis sa dernière tentative victorieuse face au club stambouliote il y a près d'un an. Cette saison, Kylian Mbappé a déjà tenté sa chance à 11 reprises sans réussite et aucun joueur ne fait pire parmi les 24 équipes engagées. Un autre ancien Monégasque le suit néanmoins de près. Après avoir vainement tiré à sept reprises face au Lokomotiv Moscou la semaine dernière, Yannick Carrasco en est à neuf tirs sans avoir marqué. Et le problème n'est pas récent pour le joueur de l'Atletico Madrid qui reste sur 17 matches de C1 sans but.



BELMADI SOUTIENT BENTALEB : «C'est toute l'Algérie qui est visée»

Belmadi et Zetchi réclament des sanctions à l'encontre du consultant de la chaîne sportive allemande (Sport 1) Steffen Freund.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, et le sélectionneur national, Djamel Belmadi, ont apporté leur soutien à Nabil Bentaleb, victime de propos racistes tenus par le consultant de la chaîne sportive allemande (Sport 1), Steffen Freund. « Au moment où les plus hautes instances du sport mondial, à leur tête la FIFA, appellent à l'éveil des consciences en s'attaquant frontalement au problème du racisme, des dérives continuent d'agiter nos sociétés et le sport-roi à travers des déclarations et/ou des attitudes inacceptables et condamnables. La dernière en date est celle d'un ancien international allemand qui a tenu des propos désobligeants et teintés de racisme à l'encontre de l'international algérien Nabil Bentaleb. En effet, cet ancien joueur consultant sur une chaîne sportive allemande (Sport 1) n'a pas hésité à expliquer la soi-disant indiscipline du joueur en rappelant son origine algérienne et sa condition sociale. La Fédération algérienne de football, à travers son Président, M. Khireddine Zetchi, et le sélectionneur national, M. Dja-



mel Belmadi, est indignée et condamne fermement ces propos tout en apportant son soutien indéfectible à M. Nabil Bentaleb. La Fédération algérienne de football souhaite à ce que des mesures disciplinaires exemplaires soient prises à l'encontre de l'auteur de ce grave dérapage de la part de la Fédération allemande de football et de la FIFA, qui, toutes deux, se veulent en phase dans le combat contre ce fléau qu'est le racisme », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site de la Fédération et accompagné d'une fracassante et remarquable déclaration de Belmadi. « On veut avant tout soutenir Nabil Bentaleb dans cette épreuve. Je ne parle pas seulement de sa mise à l'écart, mais surtout du traitement qu'il peut subir via les interventions

de pseudos-consultants qui cachent en réalité un racisme et une haine avérés derrière un costume. En tant qu'Algérien, entraîneur de l'équipe nationale, et avec la Fédération et tout notre pays, nous ne pouvons pas laisser passer ce genre de propos scandaleux et offensants sur notre pays. Parce qu'à travers Nabil, c'est tout notre pays qui est visé. Ce malheureux raciste, dénué de toute conscience, de toute intelligence, n'a pas trouvé d'autres raisons sur la mise à l'écart de Nabil que de prendre son origine, sa race, à savoir son algérianité et son origine sociale.

Ce genre de choses ne doit pas rester impuni. Nous devons nous élever contre ce genre de propos et j'appelle à ce que toutes les instances, comme on l'a vu si souvent

sur des propos racistes, que ce soit la FIFA ou la Fédération allemande, réagissent rapidement, le club aussi. Nous, en tant qu'Algériens, on ne peut pas supporter ce genre de propos qui nous font mal et on n'acceptera pas ça. (...) Ces paroles prononcées comme ça en toute impunité sur un plateau TV ne peuvent rester impunies. Nabil a tout notre soutien, parce que, s'il a été touché lui, c'est tous les Algériens qui doivent se sentir offensés», tonne Belmadi, hors de lui. « Bentaleb n'est pas discipliné en raison de ses origines franco-algériennes. Ses origines et sa pauvreté ont joué un rôle dans la façon dont il a grandi en tant que personne », avait affirmé Steffen Freund sur le plateau de la chaîne sportive allemande (Sport 1). Suspendu par Schalke 04, Bentaleb a été défendu par son agent. « Nabil est très surpris par cette suspension d'autant qu'il n'a été impliqué dans aucun incident lors des derniers matches. Il était absolument professionnel depuis le début de la saison. Il a même accepté une baisse de salaire pour montrer son respect pour le club et renforcer l'esprit d'équipe. Nous regrettons beaucoup cette décision injuste. Nous prendrons le temps d'étudier l'affaire attentivement. Il faut que ses droits soient respectés », a expliqué l'agent de Bentaleb dans les colonnes de Sport1. En fin de contrat en juin 2021, Bentaleb devra changer d'air dès cet hiver et quitter Schalke 04, actuellement bon dernier de Bundesliga.

L. B.

LIGUE 1 (2^E JOURNÉE) 4 matches vendredi

La LFP a publié sur son site internet le programme de la seconde journée du championnat de Ligue 1, qui sera tronquée de deux rencontres ; MC Alger-O Médéa et CR Belouizdad-JSM Skikda, reportés en raison de la participation du Mouloudia et du Chabab à la Ligue des champions d'Afrique. Quatre matches sont avancées au vendredi 4 décembre, à savoir AS Ain M'lila-NC Magra, CA Bordj Bou Arréridj-USM Bel Abbés, Paradou AC-CS Constantine et MC Oran-JS Kabylie. Ces deux dernières affiches seront retransmises en direct par l'ENTV. Le choc PAC-CSC est domicilié au stade Ahmed Falek d'Hydra, homologué cette saison par la LFP. Le PAC avait élu domicile au stade Omar Hamadi de Bolo-



ghine lors des précédentes saisons. Quatre autres matches sont programmés pour samedi 5 décembre, en l'occurrence US Biskra-NA Hussein Dey, JS Saoura-USM Alger, ES Sétif-RC Relizane et ASO Chlef-WA Tlemcen. Ces deux dernières parties seront télévisées.

L. B.

Programme de la 2^e journée

Vendredi 4 décembre :
Ain M'lila (Kheïlfi Zoubir) : ASAM-NCM à 14h
Bordj BA : CABBA-USMBA à 14h
Hydra : PAC-CSC à 15h (télévisé)
Zabana : MCO - JSK à 16h (télévisé)

Samedi 5 décembre :
Biskra : USB-NAHD à 14h
Béchar : JSS-USMA à 14h
Sétif : ESS-RCR à 15h (télévisé)
Chlef : ASO-WAT à 16h (télévisé)
MCA - OM (reporté)
CRB-JSMS (reporté)

TOURNOI QUALIFICATIF À LA CAN-2021 DES U20 L'Algérie débutera face à la Tunisie

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) entamera le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie Mauritanie-2021, face à son homologue tunisienne, le 15 décembre au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis). Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 qui se déroulera en Mauritanie. L'équipe algérienne, sous la conduite de Saber Bensmaïn, affrontera ensuite la sélection marocaine le 18 décembre pour le compte de la deuxième journée avant d'enchaîner face à la Libye le 21 du même mois. Les Algériens bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi de l'UNAF face à l'Egypte le 24 décembre. Bensmaïn va renforcer le groupe par des jeunes binationaux évoluant en France. Selon Dzfoot, il a choisi six joueurs, qui ont déjà reçu leurs convocations pour rejoindre le groupe en Algérie, le 7 décembre prochain, à savoir les gardiens de but de l'OGC Nice et de l'Amiens SC Teddy Bouhendi et Ylies Zitouni, le défenseur du Stade de Reims Redouane Tbahriti, le milieu du Paris Saint Germain Massinissa Oufella, ainsi que le milieu et l'attaquant de l'Olympique de Marseille Cyril Khetir et Mehdi Baaloudj.



Programme de l'EN

Mardi 15 décembre :
- Stade Olympique Hamadi-Agrebi de Radès: Tunisie - Algérie

Vendredi 18 décembre :
- A El Menzah: Algérie - Maroc

Lundi 21 décembre
- A El Menzah: Libye - Algérie

Jedi 24 décembre :
- A El Menzah: Algérie - Egypte

POUR NON-RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

Les SG de l'USB, du CSC, du NCM et de l'OM convoqués par la LFP

Les secrétaires généraux de quatre clubs de Ligue 1, l'USB, le CSC, le NCM et l'OM, sont convoqués par la LFP pour passer devant la commission de discipline, pour non respect du protocole sanitaire. « Les secrétaires généraux des clubs suivants: US Biskra, CS Constantine, NC Magra, O. Médéa, sont convoqués pour la séance du jeudi 03 Décembre 2020 à 11:00, au siège de la Ligue de football professionnel, pour non-respect du protocole sanitaire », a-t-on indiqué dans le communiqué publié sur le site internet de la LFP. D'autre part, le technicien français François Ciccolini, licencié récemment par l'USM Alger, est suspendu pour deux ans, avec proposition de radiation à vie, pour avoir boycotté la cérémonie de remise des médailles, lors de la finale de la Super Coupe d'Algérie entre le CRB et l'USMA.

WEST HAM

2^e passe décisive pour Benrahma

On n'arrête plus West Ham. Malmenés par Aston Villa pendant toute la soirée, les Hammers se sont montrés extrêmement réalistes et ont arraché une précieuse victoire sur leurs deux seuls tirs cadrés de la rencontre (2-1). Angelo Ogbonna avait ouvert le score (2e), Jack Grealish a répliqué (26e) et Jarrod Bowen a redonné l'avantage aux Londoniens (46e), sur une passe décisive de Saïd Benrahma, la deuxième de la saison pour l'international algérien, incorporé dès l'entame de la seconde période. Un score que les Hammers ont réussi à conserver jusqu'au bout malgré un penalty sifflé contre eux, raté par Ollie Watkins, et un but de ce dernier dans le temps additionnel refusé pour un hors-jeu de quelques centimètres... Grâce à ce troisième succès consécutif, West Ham s'installe à la cinquième place de Premier League, avec une meilleure différence de buts que Southampton et Wolverhampton, qui comptent le même nombre de points (17).

IL ÉTAIT ATTACHÉ AU DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Décès de Monseigneur Henri Teissier, ancien archevêque d'Alger

Monseigneur Henri Teissier, ancien archevêque d'Alger, est décédé hier à Lyon (France) à l'âge de 91 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.



Né le 21 juillet en 1929 à Lyon, Henri Teissier est un évêque catholique franco-algérien. Ordonné prêtre pour le diocèse d'Alger en 1955, il est nommé évêque d'Oran par le pape Paul VI en 1972 avant de devenir par la suite archevêque coadjuteur pour le cardinal Duval à Alger depuis 1980, puis archevêque d'Alger en 1988. Mgr Henri Teissier est ordonné prêtre à Alger en 1955 après des études au séminaire des Carmes à Paris. Il apprend l'arabe à l'Institut dominicain du Caire, avant de revenir à Alger en 1958. Il fait partie de la vingtaine de prêtres, dont le cardinal Duval, qui obtiennent la nationalité algérienne en 1965.

Nommé évêque d'Oran en 1973, puis coadjuteur à Alger du cardinal Duval à partir de 1981, c'est en 1988 qu'il succède à ce dernier à l'archevêché d'Alger, où il reste jusqu'en 2008. Depuis sa démission, présentée au pape en raison de son âge, il partageait sa vie entre la France et Alger. Il est mort à Lyon, entouré de ses proches à l'hôpital Edouard-Herriot, après avoir fait un AVC la veille à son domicile.

PROFONDÉMENT ATTACHÉ À L'ALGÉRIE

Profondément attaché à l'Algérie, dont il obtient la nationalité en 1966, il est attaché au dialogue inter-religieux. Lors d'une conférence-débat sur les religions monothéistes intitulée "Paix et tolérance", Mgr Teissier disait que le terme «salam» constitue l'un des fondements du christianisme, soulignant que l'islam, le christianisme et le judaïsme sont, certes, trois religions différentes, mais ont une source et une finalité commune, à savoir le bonheur de l'humanité. Mgr Teissier consacra donc 65 ans de son existence à l'Algérie. Une mission mêlant évangélisation, dialogue interreligieux, prière et accompagnement menée dans un contexte politique et social souvent tourmenté, en particulier dans les éprouvantes «années noires» de la décennie 1990. «Ainsi, en 1993, dans les jours qui suivirent le passage du GIA à Tibhirine et le refus de leur demande par le père Christian de Chergé, Mgr Teissier vint plusieurs fois au monastère pour prier et partager avec les frères, en communauté et individuellement. La communauté décida de rester, et l'archevêque continua de lui être très proche. Cette amitié fut vécue

jusque dans l'épreuve suprême. Après l'assassinat des moines - et celle, à des dates différentes, d'autres religieux -, Mgr Teissier organise les obsèques et le rapatriement des dépouilles. Il promeut ensuite leur cause de béatification jusqu'à pouvoir enfin, le 8 décembre 2018, voir les 19 martyrs proclamés bienheureux à Oran au sanctuaire Notre-Dame de Santa-Cruz», rappelle le journal «Vatican News». Menacé à plusieurs reprises, Mgr Teissier choisit de demeurer en terre algérienne, poursuivant le ministère qui lui est confié. Les mots du père Jean Fisset, père blanc missionnaire en Algérie, semblent traduire ce qui animait l'archevêque d'Alger : «Dieu est plus grand que notre cœur. Il nous invite à découvrir et susciter des frères». «L'existence en Algérie d'une communauté chrétienne est la preuve que nous vivons dans une atmosphère de tolérance et que nous partageons les mêmes joies et les mêmes épreuves que les autres peuples de la planète», déclarait Mgr Teissier en 2005, témoignant ainsi son souci de construire la fraternité et la paix à l'école du Christ. Le défunt, qui a longtemps vécu à Tlemcen, sera inhumé en Algérie, selon ses proches.

IJEL

3 terroristes éliminés

Trois terroristes ont été éliminés hier à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée dans la localité d'Oued Bouayache, près de la commune d'El-Ancer, à Jijel, en 5e Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abat-

tu, aujourd'hui 1er décembre 2020 (hier, NDLR), deux (02) terroristes suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste», a indiqué le MDN. Selon la même source, «cette opération s'est soldée par la récupération de trois (03) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, cinq (05) chargeurs garnis, une (01) grenade, (01) panneau photovoltaïque, douze (12) sacs-à-dos contenant une grande quantité de munitions, sept (07) appareils de communication,

des effets vestimentaires et des médicaments». «Cette opération de qualité, toujours en cours, confirme la détermination de l'ANP à traquer les criminels à travers tout le territoire national et réitère la vigilance et l'engagement de nos Forces armées à préserver la sécurité et la stabilité du pays», est-il ajouté dans le communiqué du MDN. Dans un deuxième communiqué, le MDN a indiqué qu'un troisième terroriste a été éliminé dans l'après-midi d'hier.

Au fil du jour

Péril d'une langue ou restitution d'un droit ?

Par Rachid Ezziane

Comme on le sait, la grammaire de la langue française ainsi que son orthographe et son vocabulaire donnent une hiérarchisation ou supériorité du masculin sur le féminin. On écrit par exemple : «une femme et un homme sont partis». L'accord, comme on le constate, revient au masculin, car on n'écrit pas : «une femme et un homme sont parti(e)s». On emploie aussi, et généralement, le masculin pour désigner une fonction ou un métier. On dit «un médecin», «un charpentier», «un écrivain», etc., même pour désigner les femmes.

Et là est le débat aujourd'hui. Les adeptes de l'écriture inclusive préconisent une révolution et veulent tout simplement mettre fin à cette supériorité masculine dans la grammaire et le vocabulaire. Ils revendiquent tout simplement d'accorder à la femme, dans la langue et la grammaire, ce qu'elle a déjà acquis dans la société comme égalité avec l'homme. Ainsi, tous les métiers, fonctions, grades et autres titres en fonction du genre, comme il est utilisé dans d'autres langues, doivent avoir leur équivalent au féminin. Pourquoi, disent-ils (elles) qu'il n'y a pas de nom au féminin de maçon, maire ou plombier ?

Il ne sera plus question, disent-elles (ou disent-ils) de lâcher du lest. Tout doit être revu au féminin. On ne dira plus «droits des hommes», mais «droits humains», car dans «des hommes» il n'y a que le masculin, mais dans le mot «humain» il y a l'homme et la femme.

Le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes milite déjà depuis 2015 pour une éventuelle prise en charge de la question par l'Académie française, mais cette dernière fait la sourde oreille car, selon quelques académiciens, l'introduction de l'écriture inclusive dans le français ne peut mener qu'au péril de la langue française.

Mais l'argument des féministes se veut plus convaincant. Eliane Viennot, qui est professeure de littérature à l'université et auteure d'un ouvrage intitulé «Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin», défend son choix par cette réflexion : «Le langage structure notre pensée. Expliquer aux enfants que le masculin l'emporte sur le féminin ne peut guère contribuer à forger des consciences égalitaristes. S'adresser au masculin à un groupe où il n'y a qu'un homme non plus. Quant aux propos prétendument généralistes qui sont entièrement rédigés au masculin, il est facile de constater qu'ils s'intéressent avant tout aux hommes».

D'autres croient que cette revendication «ajoute une complexité qui n'est pas nécessaire». En définitive, l'idée est de faire en sorte que le masculin ne l'emporte plus sur le féminin au pluriel, mais que les deux sexes soient mis sur un pied d'égalité afin de mettre un terme à la hiérarchisation des sexes.

Si je me suis intéressé à ce débat «français» c'est par rapport à la langue que j'utilise pour mes écrits, donc pour être à jour sur son utilisation. Je ne sais pas ce qu'en pensent nos écrivains et écrivaines et autres hommes et femmes de lettres. Personnellement, je suis favorable comme le sont les trois quarts des personnes interrogées sur la question, de l'utilisation du féminin au même titre que le masculin dans la grammaire, le pluriel et les noms de métiers.